

"L'industrie canadienne a quelque chose à dire, mais elle n'a pas suffisamment renseigné le public sur ses activités et sur ses projets futurs. C'est, pour une compagnie, faire preuve de bon sens en matière économique que de renseigner périodiquement le public sur ses activités... Un programme d'information entrepris par des compagnies canadiennes contribuera sensiblement à créer la situation que nous désirons tous voir au Canada, celle de Canadiens dirigeant une partie toujours plus grande du développement de leur pays... En permettant à l'industrie de se faire mieux connaître des Québécois, et particulièrement des Canadiens français, le Salon du Placement lui assurera, à bon compte, une plus large participation de l'épargne populaire et contribuera, plus que tout autre facteur, à l'expansion des affaires."

Georges Hees

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIERE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Vivons-nous au dessus de nos moyens ?

Notre emploi immodéré du crédit mène inévitablement à l'inflation

Des statistiques récentes émanant de la capitale fédérale indiquent que les Canadiens n'hésitent pas à s'endetter à un point qui dépasse sensiblement leur véritable pouvoir de gain. Pourtant, les grandes institutions qui dispensent le crédit, sous des formes de plus en plus diverses, continuent d'orienter la clientèle vers le marché de la consommation.

Au rythme actuel d'accroissement du crédit, la somme totale des sommes dues par les consommateurs canadiens à la fin de cette année, dépassera assez sensiblement les \$5,000,000,000. Il y a dix ans, la dette totale à la consommation n'atteignait pas \$2,000,000,000. Dans cette courte période, le crédit à la consommation a donc augmenté de 160 pour cent tandis que les prêts personnels, consentis par les banques à charte, haussaient de 241 pour cent. Pendant la même décennie, le revenu disponible de la population, après déduction des impôts, n'a augmenté que de 76 pour cent.

Cet écart, qui est l'indice le plus certain que les Canadiens vivent généralement au-dessus de leurs moyens réels, ne semble pas préoccuper les économistes et les financiers qui estiment que le volume du crédit à la consommation est encore le meilleur stimulant du progrès économique canadien. Toutefois, dans les milieux qui suivent attentivement ce développement presque phénoménal du crédit, on s'inquiète de plus en plus des conséquences qu'il peut avoir sur les classes de revenus moyens. On estime, en effet, que la moindre récession économique déclencherait des résultats désastreux parce que le pouvoir d'achat chez les salariés de faibles moyens financiers serait presque complètement subordonné au paiement des dettes contractées.

Menace d'inflation

La plus sérieuse conséquence de l'endettement national, même si peu d'experts y font actuellement allusion, est certainement l'inflation. Le phénomène a déjà commencé de se manifester dans les pays européens au milieu d'une prospérité presque inouïe. Il a atteint un point tel au sein du Marché Commun, que le gouvernement français, comme celui de l'Italie, ont été forcés de prendre des moyens radicaux pour le combattre. Chez les économistes américains, on commence aussi à signaler dans l'économie d'outre-frontière la présence de forces inflationnistes de plus en plus fortes. Il ne manque également pas de voix au Canada pour attirer l'attention sur le problème dangereux que constitue l'augmentation trop considérable du crédit à la consommation.

On peut donc normalement prévoir que le sujet deviendra bientôt de grande actualité et que les économistes signaleront bientôt le danger qui nous guette, notamment les présidents de nos grandes institutions bancaires dans les recommandations qu'ils formuleront dans quelques semaines alors qu'ils présenteront leurs traditionnels discours aux assemblées annuelles de leurs actionnaires.

Situation au Québec

On ne possède pas encore de statistiques précises sur le volume du crédit à la consommation utilisé dans la province

de Québec. Cependant, des enquêtes conduites dans certaines régions vers le début de l'an dernier ont indiqué une situation véritablement inquiétante, notamment dans la région du Lac St-Jean. Compte tenu du niveau des salaires qui sont accordés dans la province, il est facile de prévoir que l'initiation des prix aurait des conséquences graves et rendrait difficile l'équilibre du budget de centaines de familles ouvrières dont les chers se classent dans la catégorie des employés à revenus moyens.

L'inflation aurait aussi de lourdes conséquences sur les projets de développement si nombreux, mis en cours dans la province au cours des derniers mois. De toute façon, le malaise commence déjà à se faire sentir assez fortement surtout chez la classe agricole qui cherche actuellement à alerter le plus possible l'opinion publique sur l'insuffisance de ses revenus.

Problème épineux

Le problème que pose l'endettement national n'est pas de solution facile parce que personne n'aime à entendre dire qu'il fait un usage immodéré du crédit. Il faut bien admettre, toutefois, que le rapport entre le revenu moyen disponible du consommateur canadien et son emploi du crédit a largement dépassé la limite de sécurité permise puisqu'il est maintenant de 18 pour cent, ayant augmenté de plus de 7 pour cent depuis 1954.

Le travail continu dans l'industrie des pâtes et papiers

par Claude BEAUCHAMP

La Commission instituée par le gouvernement provincial pour enquêter sur le travail du dimanche dans l'industrie des pâtes et papiers a tenu, la semaine dernière, sa première audience publique, sous la présidence du juge Allyn. Deux faits principaux sont à retenir de cette audience. Tout d'abord, la position qu'entend tenir la Confédération des syndicats nationaux face à cette enquête publique; d'autre part, le mémoire soumis par l'Association des producteurs de pâtes et papiers du Québec (CPPQ) qui groupe 16 compagnies.

Position de la CSN

La position actuelle de la CSN, telle qu'elle a été soumise à la Commission par le secrétaire général de ce syndicat, M. Marcel Pépin, révèle, à première vue du moins, un esprit de collaboration et de prudence de la part de ce puissant mouvement syndical. En effet, la CSN a décidé de ne pas présenter de mémoire pour l'instant, préférant attendre que les travaux de la Commission soient plus avancés. Mais la véritable raison de ce délai c'est que, comme l'a expliqué M. Pépin, les syndicats affiliés à la CSN se sont toujours catégoriquement opposés au travail du dimanche, ou travail continu. Conséquemment, un mémoire immédiat obligerait la CSN à se prononcer contre le travail du dimanche dans l'industrie des pâtes et papiers, comme elle le ferait pour n'importe quel autre secteur de l'industrie. Cependant, si tout au long des travaux de la Commission, les industries concernées réussissent à faire la preuve de la nécessité du travail continu, la CSN, forte des motifs économiques allégués et démontrés par les employeurs, possèdera alors de puissants arguments auprès de ses syndiqués pour leur faire admettre des représentations qui tiendront davantage compte de réalités économiques et même sociales. Il est à espérer que la CSN suive ce plan d'action et qu'en toute bonne foi elle prenne une position qui saura respecter l'intérêt de la province et des Québécois. L'opinion de la CSN sur le sujet sera certainement retenue par les commissaires et c'est une raison majeure pour que cette centrale syndicale fasse corps avec les autres groupes directement intéressés au développement économique de la province.

Le mémoire de la CPPQ

Le mémoire de l'Association des producteurs de pâtes et papiers du Québec conclut à la nécessité d'exploiter les usines le dimanche. Et les arguments invoqués, quoique n'étant pas les seuls possibles, sont de poids. Ils tiennent presque tous aux difficultés que rencontrera l'industrie québécoise des pâtes et papiers pour concurrencer les autres grands producteurs dans l'avenir. Les industries de pâtes et papiers peuvent encore augmenter, sans mesure spéciale, leur production car les usines ne fonctionnent pas à pleine capacité à l'heure actuelle. Mais déjà de graves symptômes laissent présager que les industries québécoises rencontreront de sérieuses difficultés pour concurrencer le marché mondial dans un avenir rapproché. Depuis 1956, la production de pâtes et papiers a diminué au Québec, alors qu'elle a augmenté partout dans le monde. En 1963, nos usines ne produisaient que 6,5 p.c. de la production occidentale de pulpe et que 20,3 p.c. de la production de papier-journal, alors qu'en 1950 le Québec produisait 11,5 p.c. de toute la production occidentale de pulpe et 30,5 p.c. de la production de papier-journal.

Ce problème, du point de vue de l'économie québécoise, est d'autant plus grave que l'industrie des pâtes et papiers reste notre industrie la plus importante — avec \$655,000,000 de production et 41,000 emplois en 1962 — et qu'elle a été la seule, depuis 1956, à connaître une baisse importante de production. Durant cette période, par exemple, la production de pulpe a augmenté de 40% dans les pays occidentaux alors qu'elle diminuait de 4% au Québec; dans les pays scandinaves, elle a augmenté de 58% et de 28% au Canada, en excluant le Québec.

À la lumière de ces chiffres, il est bien clair que le Québec est en perte de vitesse dans ce domaine. Notre production actuelle est encore assez forte pour nous permettre de concurrencer les autres grands producteurs. Il n'en sera pas longtemps ainsi cependant. Il nous faudra alors augmenter considérablement notre production et le travail continu sera alors un élément essentiel.

Le mémoire précise aussi plusieurs autres raisons importantes en faveur du travail du dimanche dans cette industrie. Sans compter que la province de Québec est le seul endroit au monde où les usines de pâtes et papiers ne peuvent fonctionner le dimanche, sans compter que déjà d'autres secteurs industriels jouissent du travail continu au Québec, l'interdiction de travailler sept jours par semaine hausse d'environ \$3 la tonne le coût en capital d'une usine typique de papier-journal.

Une ressource naturelle

Il y a cependant un point important pour amener la Commission à recommander au gouvernement le travail continu dans l'industrie des pâtes et papiers, auquel n'a pas touché le mémoire de la CPPQ. En effet, dans plusieurs régions de la province, de grandes étendues forestières sont en voie de perdition et seront inutilisables si elles ne sont pas exploitées d'ici quelques années. Il est à souhaiter que les producteurs de pâtes et papiers fassent des recherches en ce sens et qu'ils fournissent des statistiques précises à ce sujet aux commissaires. Là dépend peut-être le succès de leurs revendications.

Une usine de véhicules japonais au Canada

Le projet est annoncé officiellement mais son organisation reste mystérieuse

Des informations en provenance de Toronto avaient laissé entendre, au début de la semaine dernière, que des automobiles de fabrication japonaise pourraient être assemblées et vendues au Canada au cours de l'an prochain. Ce développement d'importance avait été annoncé par un ex-président de Volvo Canada Ltd., M. D.W. Samuel, qui est maintenant chef de la direction de Canadian Motor Industries Ltd.

Ce dernier avait expliqué que l'entreprise qu'il dirige représentait une nouvelle formule d'organisation dans le domaine de l'assemblage et la distribution des véhicules-moteur. Il avait précisé que Canadian Motor Industries effectuerait la mise en marché de deux célèbres marques japonaises fabriquées par Toyota Motor Co. et Isuzu Motors Ltd. M. Samuel avait alors donné la liste des administrateurs de la nouvelle entreprise, dont la plupart sont des financiers et des industriels bien connus au Canada.

Pas de précision

Une conférence de presse donnée dans la ville Reine par la direction de la nouvelle société, n'a pas permis d'éclaircir la situation plutôt confuse où évolue

actuellement la nouvelle entreprise. Les administrateurs, qui étaient pour la plupart présents à la réunion, ont refusé de répondre aux questions posées par les journalistes sur les activités et la capitalisation de la nouvelle entreprise. On a laissé entendre que celle-ci chercherait à obtenir des concessions semblables à celles qui ont été accordées à Volvo Canada Ltd. et à la Société générale de financement. On a de plus précisé que des négociations étaient actuellement conduites avec certains gouvernements provinciaux pour l'établissement d'une usine d'assemblage. Le ministre de l'Industrie dans le cabinet fédéral, M. Charles Drury, a déclaré pour sa part qu'aucune demande directe d'exemption de tarifs

n'avait encore été reçue à Ottawa.

Pour le moment donc, le mystère plane toujours autour de cette nouvelle entreprise qui envisage cependant de compléter l'assemblage d'au moins 14,000 véhicules par année. M. Samuel n'a cependant pas voulu révéler quel serait le coût des établissements projetés, ni dans quelles provinces ces derniers seraient construits. Il a mentionné que des échanges de techniciens étaient actuellement en cours avec les grandes sociétés japonaises de façon à préparer l'assemblage et le service à la clientèle.

Selon la statistique fédérale, seulement 155 automobiles de marque japonaise ont été vendues l'an dernier au Canada.

L'organisation du bureau

Les ordinateurs

par JEAN-MARC CHAPUT, L. Sc. comm.
Professeur aux H.E.C.



Nous abordons avec cet article l'étude d'une pièce de mécanographie importante, appelée ordinateur. On a souvent mentionné que l'abaque a été dans les bureaux et dans les organisations le premier instrument à traiter une information. Au cours des siècles, plusieurs tentatives ont été faites pour perfectionner les moyens de calcul et d'enregistrement. Il s'en est suivi de nombreuses inventions qui, à partir des baguettes encochées, ont mené à l'ordinateur électronique.

L'ordinateur est une machine électronique qui effectue automatiquement à de très grandes vitesses, les manipulations d'informations numériques ou alphabétiques selon les règles et dans une séquence prédéterminée, le tout en se contrôlant elle-même. En français, plusieurs appellations ont qualifié ce type de machine: ordinateur, ensemble électronique, machine électronique, cerveau électronique, calculateur électronique, etc.

Les premiers calculateurs électroniques ont été créés principalement pour solutionner des problèmes scientifiques. C'est ainsi que durant les cinq ou six premières années, les utilisations mathématiques ont prédominé: énergie nucléaire, aérodynamique et hydrodynamique. Ce n'est qu'en 1954, à Louisville, Kentucky, que le premier calculateur électronique commercial a fait son apparition. En effet, c'était la première fois que l'on utilisait un calculateur pour exécuter des travaux comptables, comme par exemple, les listes de paye, la gestion de la main d'oeuvre, la planification des stocks, etc.

Ce qui avait retardé l'utilisation d'un calculateur, dans les commerces et les industries, c'était la nécessité de repenser tout le matériel auxiliaire. Car si les qualités de vitesse et de complexité des circuits internes permettaient une très grande rapidité de calcul, il fallait à ces dernières fournir les informations à l'entrée aussi bien qu'à la sortie à une très grande vitesse.

En 1955, arrivaient sur le marché les ordinateurs de moyenne puissance qui allaient avoir tant d'influence dans l'industrie. Bientôt, ils étaient utilisés à toutes sortes d'opérations: paye, comptabilité des stocks, comptes, les clients, grand livre, statistiques de ventes, facturation, comptes à payer, comptes à recevoir, prêts hypothécaires, etc.

L'adaptation des machines aux travaux de gestion et de comptabilité n'a pas mis fin pour autant à leur utilisation technique et scientifique. Bien au contraire, les applications se multiplient grâce au progrès technologique, nous avons vu apparaître sur le marché l'emploi de transistors réduisant progressivement les dimensions et le prix de revient des calculateurs.

D'après un recensement effectué par la Société: "The Computing And Data Processing Society Of Canada", il y a au Canada, en date du 31 mars 1964, quelque 538 calculateurs installés. De ces 538, la répartition selon le coût de location mensuelle se fait comme suit:

Jusqu'à \$2,499,00	
par mois	123 calculateurs
De \$2,500 à \$5,999	212 "
De \$6,000 à \$11,999	145 "
De \$12,000 à \$19,999.99	30 "
Pls de \$20,000	28 "

Les usagers comme on le voit par cette répartition sont en général des entreprises possédant les moyens financiers et le personnel voulu pour supporter une importante immobilisation des capitaux et la réorganisation complète des méthodes administratives qu'entraîne généralement la mise en service d'un ordinateur. La petite entreprise ne dispose pas normalement des mêmes ressources. Mais elle bénéficie cependant, à plusieurs titres, de l'emploi de calculateurs:

1) De nouveaux dispositifs sont continuellement mis au point dans les laboratoires. Il en résulte que les machines sont de plus en plus réduites dans leurs dimensions, mais plus puissantes, et que le prix, baissant régulièrement, les met à la por-

tée d'un nombre toujours plus grand d'entreprises. C'est ainsi qu'on se rend compte que dans le groupe de \$2,500. à \$5,999.00 de loyer par mois, 212 calculateurs sont actuellement utilisés soit 45% environ.

2) Dans certains secteurs, un mouvement se dessine en faveur de la création de centres collectifs de traitement de l'information payés à frais communs. Ceci existe surtout chez nos voisins les Américains, mais de plus en plus on voit se dessiner dans plusieurs moyennes corporations des services identiques.

3) Certaines sociétés jugent avantageux de s'adresser à des ateliers indépendants effectuant le travail à façon. Cette solution peut rendre des services, mais évidemment comporte à l'occasion des désavantages de prix et d'honoraires d'utilisation.

La tendance actuelle dans les différents modèles d'ordinateurs est surtout à celui du "Jeu de Construction", c'est-à-dire à l'ordinateur composé d'éléments autonomes pouvant être juxtaposés au gré des besoins de façon à accroître ou à réduire la capacité de l'ensemble. C'est ainsi que la compagnie International Business Machines a annoncé, il y a quelques mois, l'introduction d'un nouveau système (No. 360) qui permet de passer d'un calculateur de \$2,000.00 à \$2,500.00 par mois à un calculateur d'au-delà de \$40,000. par mois. Cette conception dite modulaire offre deux grands avantages:

1) l'acheteur ne dépense que le nécessaire pour ses besoins immédiats tout en gardant la possibilité d'augmenter si le besoin se faisait sentir;

2) l'augmentation des capacités n'entraîne que de légères modifications aux programmes et aux méthodes de travail soit un minimum de frais d'installation.

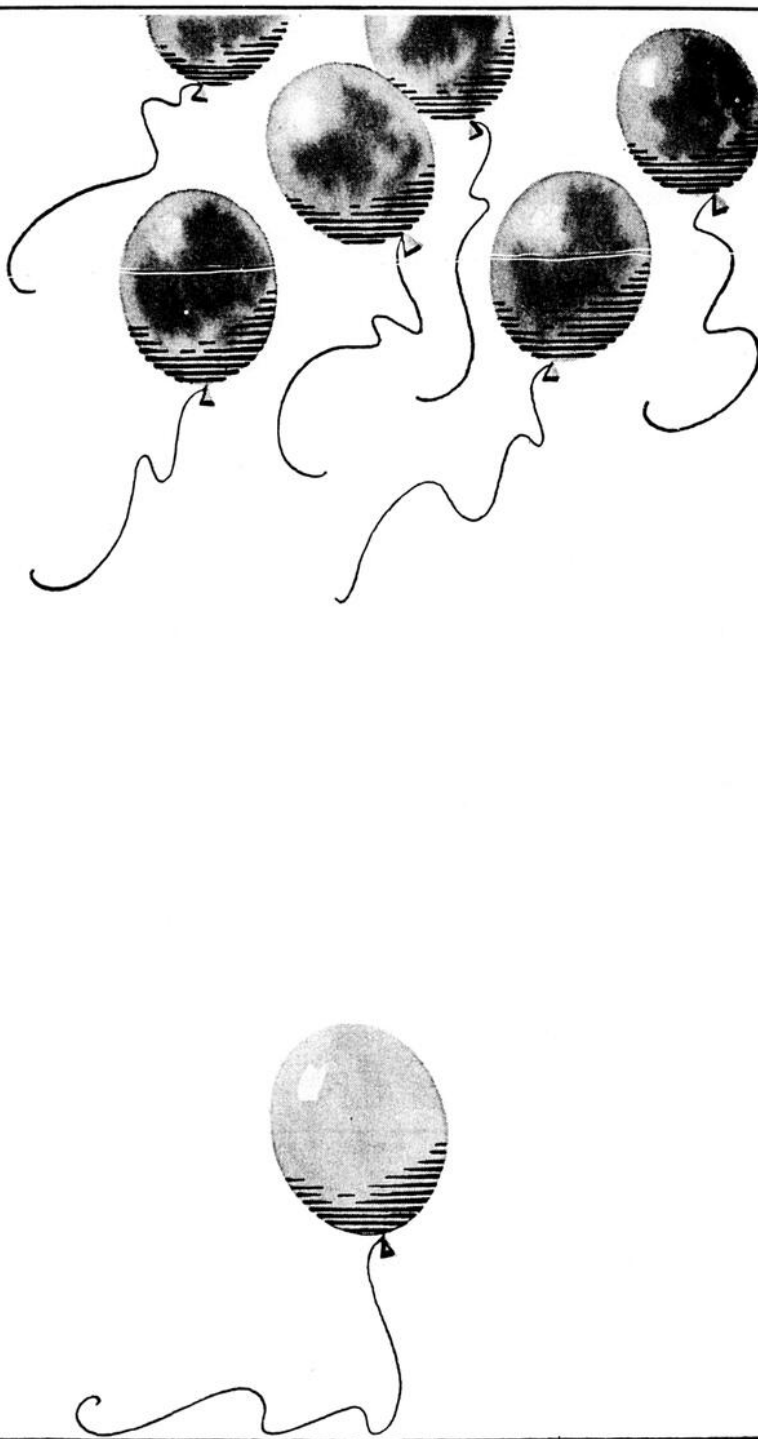
Quels sont les avantages que la clientèle très capricieuse escompte retirer de l'utilisation d'un calculateur électronique? Les avantages sont multiples.

Le premier avantage, et peut-être celui qui est de plus en plus mis en évidence, est celui de la rapidité réunie avec celui de la précision. Cette idée de vitesse varie selon l'usage que l'on veut faire du calculateur. C'est ainsi que sur certaines applications, on recherchera une vitesse d'impression de renseignements, sur d'autres on recherchera un rapide accès aux différentes mémoires de la machine. Ce qui est vraiment extraordinaire de l'ordinateur, c'est le fait que malgré une très grande vitesse, il conserve toujours un degré d'exactitude quasi parfait.

Un deuxième avantage réside dans le fait qu'il est maintenant possible de traiter l'information avec beaucoup moins d'espace occupé. En effet, avec les progrès de la technologie, la taille des ordinateurs diminue et l'espace requis pour leur

opération se réduit sensiblement et permet une économie appréciable surtout quand on songe au coût de location au pied carré de certains édifices dans nos grandes villes. Evidemment, l'idée d'espace réduit s'applique aussi au fait qu'on va pouvoir, grâce à l'ordinateur, emmagasiner une foule de renseignements dans un espace très restreint, et ainsi permettre de réduire sensiblement la nécessité de classeurs à l'infini.

Un autre avantage est la capacité d'un ordinateur de mémoriser les renseignements. A cause de cette capacité, il est possible maintenant de faire prendre une foule de décisions logiques à un calculateur sans être obligé de continuellement réinsérer les renseignements de base. C'est ainsi qu'on pourra insérer à l'intérieur de la mémoire de l'ordinateur, une série d'instructions pour un certain travail et par la suite faire travailler le calculateur pendant des heures et des heures effectuant toujours le même travail selon les instructions données au tout début. En quelques minutes, on peut modifier complètement cette série d'instructions et la machine est prête pour un autre travail. C'est ainsi, qu'on jouit d'une immense flexibilité d'opération.



Alors que tout augmente, une chose baisse: le prix de base du carburant Esso

Tous les prix sont à la hausse. Une exception cependant: le montant que reçoit Imperial Oil pour l'essence vendue par les détaillants. Ce montant, la moitié environ de ce que le client paie au pompiste, a baissé, au cours des dix dernières années, dans toutes les régions du Canada. Et cependant, la qualité de l'essence Esso n'a cessé de s'améliorer. La qualité s'améliore...et les prix baissent: c'est donc que les clients d'Esso en ont toujours plus pour leur argent!

Esso Qui s'y connaît exige Imperial

Réorganisation complète des compagnies du groupe Kruger

La Société canadienne The Kruger Organisation Ltd., important groupe possédant des intérêts internationaux dans l'industrie de la pulpe et du papier, a procédé à une réorganisation des compagnies canadiennes dont elle est propriétaire.

"Kruger Pulp and Paper Limited", tel sera désormais le seul nom donné aux compagnies que cette Société administre au Canada. Chacune de ces compagnies, qui auparavant avait un nom et une marque de commerce bien distincts, opérera sous cette nouvelle raison sociale. Kruger Paper Company Limited, de Montréal, la plus ancienne usine appartenant à ce groupe, a acquis les avoirs des trois autres compagnies Kruger établies au Canada et a obtenu le droit patenté d'ajouter à son nom les lettres formant le nom: Kruger Pulp and Paper Limited.

Quatre divisions

Suivant l'organisation nouvellement formée, Kruger Pulp & Paper Limited aura quatre divisions opérant au Canada. La première, auparavant Kruger Paper Company Limited, avec bureaux et entrepôts à Montréal et Québec, produit le papier à impression. La seconde, auparavant Richmond Pulp and Paper Company of Canada Limited, dont l'usine est située à Bromptonville, Qué., produit le papier journal. La troisième auparavant Sherbrooke Paper Products, avec usines à Montréal et Toronto, fabrique les boîtes d'emballage en carton ondulé. La quatrième auparavant Turcot Paperboard Mills Co., dont l'usine est à Montréal, produit le papier cartonné. Les bureaux de la Compagnie Kruger Pulp and Paper Limited sont situés à Montréal.

Selon M. B.J. Kruger président, ce programme de réorga-

nisation fut entrepris dans le but de créer une structure administrative et opérationnelle plus uniforme et aussi plus simple pour les compagnies Kruger établies au Canada.

Les administrateurs

Les principaux administrateurs de la Compagnie Kruger Pulp and Paper Limited sont Messieurs Gene H. Kruger, président du Conseil d'administration; B. J. Kruger, président; John T. Dodds, premier vice-président; L. Paul Fournier vice-président des Services financiers; Charles E. Turner, vice-président des Services de Production; E.S.J. Budd, contrôleur et R. E. Glaymon, secrétaire. M. W.W. Harris est directeur général des usines de papier cartonné et de produits d'emballages; M. J.-P. Lavictoire est directeur

général de l'usine de papier-journal.

Les ventes

Les ventes annuelles de la Compagnie Kruger Pulp and Paper Limited se montent à plus de \$36 millions. La compagnie emploie plus de 1000 personnes et opère six usines et entrepôts dans l'est du Canada.

Famille Kruger

La Société Kruger Organization Ltd., Montréal continuera d'exister comme compagnie dirigeant les intérêts de la famille Kruger. De plus les intérêts qu'elle possède dans l'industrie du papier souffant aux États-Unis et en Amérique du Sud, comprenant une usine de fabrication de papier souffant située à Ashuelot, New Hampshire; une usine de fabrication de papier souffant et de transformation de papier située au Venezuela et une autre usine de fabrication de papier souffant en Colombie ne sont pas touchées pour l'instant par la réorganisation des compagnies canadiennes.

Importante émission de Alliance Crédit Corporation

Une importante émission de nouveaux titres d'Alliance Credit Corporation sera mise en vente cette semaine par un groupe de courtiers en valeurs qui dirige la maison René T. Leclerc Inc. et la Société de Placements, Ltée en collaboration avec Dominion Securities Corporation.

Ces nouveaux titres consistent en une mission de \$3,000,000, de débentures convertibles subordonnées, échéance 15 ans au taux d'intérêt de 6¼% et une émission de \$1,500,000 actions privilégiées subordonnées convertibles. Les deux catégories de titres sont convertibles en actions de classe A d'Alliance Credit Corporation aux prix sui-

vants: \$12.50 après trois ans, \$14.28 pour les trois autres années suivantes, et \$16.67 pour les trois dernières années. Ces prix représentent respectivement 80, 70 et 60 actions par valeur de \$1,000 en titres achetés.

Cette nouvelle émission a été rendue nécessaire par suite de l'expansion fort rapide de la compagnie. Les comptes à recevoir, qui se chiffraient par \$20, 170,343 à la fin d'août 1963, dépassent maintenant \$65,000,000.

Alliance Credit exploite 45 succursales dans la province, une en Ontario, 4 dans les Maritimes et 2 dans l'Etat du Massachusetts.

La raison: Dosco ou Banque des Maritimes ?

Le groupe Desmarais-Lévesque de nouveau à Londres

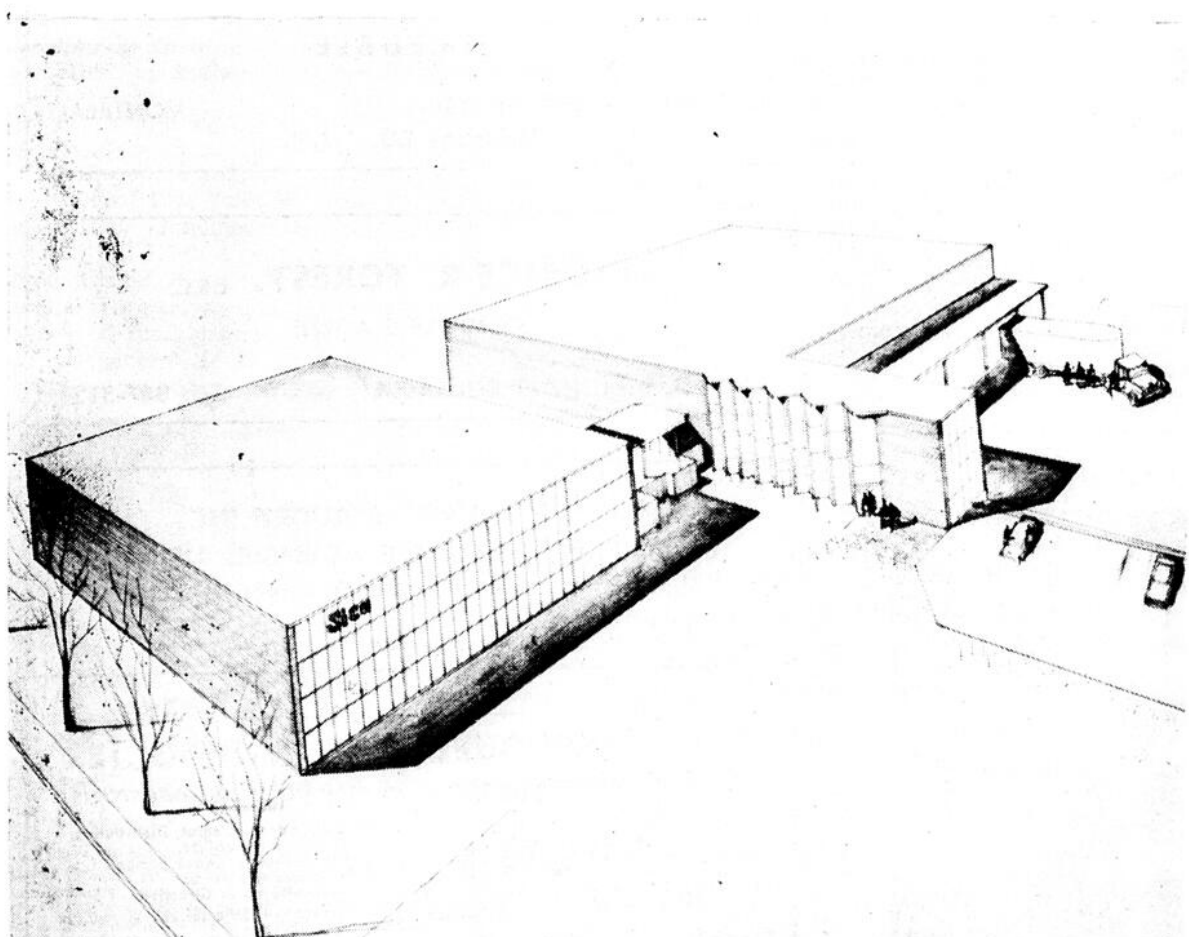
Les financiers montréalais qui ont tenté, il y a quelques semaines, d'acquiescer le contrôle de Dominion Steel & Coal Corporation en se portant acquiesseurs des intérêts que Hawker-Siddeley détenait dans cette entreprise, ont-ils l'intention de renouveler leur tentative?

Cette rumeur a de nouveau circulé dans les milieux financiers alors que M. Paul Desmarais, président de la Compagnie provinciale de transport, et M. Jean-Louis Lévesque, de la Corporation de valeurs Trans-Canada, se sont envolés vers Londres il y a quelques jours. Dans l'entourage du financier montréalais, on affirme que M. Lévesque doit surtout visiter les bureaux que la maison Beaubien & Lévesque maintient en Europe. On précise cependant qu'il s'agit d'un voyage d'affaires.

Dans certains milieux financiers, on estime cependant que MM. Desmarais et Lévesque pourraient bien formuler une nouvelle offre à la Société Hawker-Siddeley en tenant compte des événements qui se sont produits depuis quelques semaines à Québec, notamment l'annonce par le gouvernement de la construction d'un complexe sidérurgique par l'intermédiaire de la Société générale de financement. Cette opinion se fonde sur le fait que les accords conclus entre les autorités provinciales et la SGF ne ferment pas complètement la porte à la participation de la part des aciéries déjà existantes au pays. Il est également connu que M. Lévesque éprouve un certain penchant pour les Maritimes, ce qui expliquerait son intérêt pour les actions de Dos-

co. S'il parvenait à obtenir le contrôle de l'aciérie de Sidney, il pourrait, soit engager des négociations avec la SGF pour l'intégration dans le futur complexe sidérurgique des établissements de Dosco au Québec, soit s'engager dans un nouvel effort de conquête du marché québécois et de celui des Maritimes.

Il est également possible que le voyage de M. Lévesque ait pour objectif, le projet de banque à charte qu'il a annoncé le printemps dernier. Le président de Trans-Canada avait alors déclaré que ce projet grouperait d'importants actionnaires en dehors du milieu financier québécois. Aucun détail n'a été communiqué sur ce projet de banque depuis avril dernier.



Dans le parc industriel de Jacques-Cartier

Onze industries ont déjà décidé de s'installer dans le Parc industriel de Cité de Jacques-Cartier, d'une superficie de 25,000,000 de pieds carrés. Trois ont déjà complété leur construction et sont en opération. Les travaux de construction de quatre autres usines débutent actuellement. La photographie ci-dessus reproduit la perspective de l'usine de la compagnie Peinture SICO Limitée, édifiée de près de 30,000 pieds carrés, comprenant usine de fabrication, entrepôt et bureaux. L'architecte en est ANDRE BLOUIN et les ingénieurs en structure et mécanique, la société LEMIEUX et TETREAULT.

Le total de la superficie de terrain vendue dans le Parc Industriel de la Cité de Jacques-Cartier, depuis le 1er février dernier, atteint environ 6,000,000 de pieds carrés. L'évaluation additionnelle des onze usines déjà installées ou en cours d'installation dans le parc, atteindra près de \$10,000,000, et apportera à la ville, en taxes municipales, un revenu additionnel de l'ordre de \$75,000.00, et, en taxes scolaires, un revenu additionnel de l'ordre de \$150,000.00.

Les Affaires, 9 novembre 1964.

La cigarette
FILTRE
Player's

la plus savoureuse
des cigarettes
à bout filtre

Un verre
de fine liqueur
complètement
agréablement
le repas...



Benedictine

lui donne un
cachet de perfection

La Grande Liqueur
fabriquée à Fécamp
(France) depuis plus de
400 ans.



Si vous préférez
une liqueur plus
sèche exigez

B et B
BENEDICTINE BRANDY

un mélange de Bénédictine
et de cognac dont
le goût sec et la finesse
vous enchanteront.

A. E. Ames & Co.

Limited

Valeurs de placement

Maison fondée 1889

LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industriel et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 11, DU. 1-1888

Président: Julien LEVASSEUR; directeur général: Séraphin VACHON; Secrétaire: Me Philippe FERLAND, c.r.

Directeur publicitaire: Claude LAVERGNE; représentants à Toronto: W. H. AUSTIN Co. Imperial Life Tower, 44, rue Victoria. Tél. EM. 3-5457; directeur du tirage: André MORISSETTE.

Rédacteur: Claude BEAUCHAMP; collaborateurs: Laurent LAUZIER, journaliste; Jacques ROLLAND, économiste; Louis-A. BÉLISLE, éditeur; Claude DÉRY, journaliste; Jean-Marc CHAPUT, économiste, professeur aux H.E.C.; François GAUTHIER, économiste, professeur à la faculté de commerce de l'Université Laval.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$7.50; trois ans (156 numéros): \$15.00.

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Le fonds du change étranger

Les réserves canadiennes de devises étrangères ont fortement haussé en octobre

Les réserves de devises étrangères détenues au Fonds du change étranger se sont accrues de \$119,300,000 au cours du mois d'octobre, mais un versement de \$57,200,000 sur l'emprunt contracté du Fonds monétaire international en 1962, a réduit ce surplus à \$62,000,000, indique une statistique émanant du ministère des Finances.

À la fin d'octobre dernier, la somme totale des réserves de devises se chiffrait à \$2,686,600,000 comparativement à \$2,624,500,000 à la fin de septembre. Elles marquent ainsi un nouveau sommet depuis mai 1963, alors que la somme totale des réserves au Fonds du change avait atteint \$2,712,000,000. Le versement effectué au cours d'octobre au Fonds monétaire international termine le remboursement complet de l'emprunt de \$300,000,000 contracté au moment de la crise financière de 1962, alors que le gouvernement canadien avait dû non seulement recourir à cet emprunt mais encore dévaluer le dollar canadien à 92.5 cents en termes de devises américaines.

Les experts du marché monétaire attribuent l'amélioration qui s'est manifestée au cours d'octobre aux réserves canadiennes, à la somme considérable des emprunts contractés aux États-Unis par divers gouvernements et plusieurs sociétés industrielles. Le solde au compte

du Fonds du change a cependant été influencé de façon contraire par le transfert d'une soixantaine de millions aux États-Unis, ces derniers représentant les dividendes dus par Union Carbide du Canada à la société-mère américaine.

La situation actuelle des réserves serait également supérieure au montant minimum prévu par les gouvernements canadiens et américains concernant l'application de la taxe spéciale de 11 pour cent sur les nouvelles émissions de titres canadiens. Un trop fort abaissement des réserves obligerait le gouvernement américain à prélever cette taxe. Les autorités américaines seraient cependant d'avis que les réserves actuelles sont assez élevées pour satisfaire aux besoins de l'économie canadienne.

Le communiqué du ministère des Finances signale aussi que la Banque du Canada, au cours d'octobre, a été sur le marché du dollar américain afin de diminuer la pression constante qui s'exerçait sur le dollar canadien. Si les réserves canadiennes indiquaient de nouvelles tendances à la hausse au cours de novembre, les experts sont d'avis que notre pays pourrait modifier sa position financière au Fonds monétaire international ou acheter certains titres étrangers qui ne doivent pas figurer aux réserves officielles de devises de notre pays.

Hausses sensibles dans la plupart des secteurs de l'industrie des pâtes et papiers

La production totale de pâtes pour le mois de septembre dernier a atteint 1,101,060 tonnes comparativement à 989,033 en septembre 1963. La consommation canadienne est passée de 736,672 tonnes, en septembre 1963, à 809,881 tonnes, en septembre dernier. Enfin, les exportations sont passées de 281,344 tonnes à 314,760 tonnes pour les mêmes périodes.

L'Association canadienne des pâtes et papiers, qui publie ces statistiques, ajoute que, pour les neuf premiers mois de l'année en cours, la production, la consommation canadienne et les exportations sont également en avance sur les chiffres de la même période en 1963. Les résultats se lisent comme suit: production, 9,912,186 tonnes comparativement à 8,971,472 tonnes en 1963; consommation au pays, 7,221,789 comparativement à 6,542,319 tonnes; les exportations: 2,653,296 tonnes pour les neuf premiers mois de 1964 comparativement à 2,457,488 tonnes pour la période correspondante en 1963.

Egalement, la production, la consommation canadienne et les exportations de papier fin furent plus élevées en septembre 1964 et pour les neuf premiers mois de 1964 par rapport aux mêmes périodes de l'an dernier. En septembre, la production a atteint 33,054 tonnes comparativement à 28,964 tonnes en septembre 1963. La consommation domestique est passée de 24,491 tonnes en septembre 1963 à 28,268 tonnes en septembre dernier. Les exportations ont haussé de 2,635 à 3,806 tonnes.

Pour les neuf premiers mois de l'année, la production canadienne de papier fin totalisait 292,317 tonnes comparativement à 262,817 tonnes pour la même période en 1963. La consommation canadienne est passée de 237,613 tonnes à 256,104 tonnes, et les exportations de 25,875 tonnes à 33,960 tonnes respectivement pour les mêmes périodes.

Les exportations de planches murales ont cependant diminué en septembre même si la production et la consommation canadiennes ont augmenté tant en septembre que pour les neuf premiers mois de l'année. La production, pour septembre, a atteint 108,491 tonnes comparativement à 90,021 en septembre 1963 et la consommation domestique 93,877 tonnes comparativement à 80,323 tonnes en 1963. Les exportations, qui totalisaient

19,922 tonnes en septembre 1963, ne représentent que 12,966 tonnes cette année. Pour les neuf premiers mois, les statistiques s'établissent ainsi: production, 946,573 tonnes comparativement à 874,785 tonnes; consommation domestique, 802,473 tonnes comparativement à 743,873 tonnes; exportations, 131,612 tonnes comparativement à 129,978 tonnes.

Les exportations de papier d'emballage ont également diminué tant au cours du troisième trimestre qu'au cours des neuf premiers mois de l'année comparativement aux mêmes périodes en 1963. Elles sont passées, pour le troisième trimestre, de 8,901 tonnes en 1963, à 8,832 tonnes en 1964, et de, pour les neuf premiers mois de l'année 25,960 en 1963, à 25,734 tonnes en 1964. Par contre la production totale et la consommation canadiennes, pour ces mêmes périodes, ont augmenté en 1964. Au troisième trimestre de cette année, la production a atteint 86,822 tonnes et la consommation canadienne, 79,140 tonnes comparativement à 82,665 tonnes et 75,574 tonnes respectivement en 1963. Pour les neuf premiers mois, la production est passée de 248,691 tonnes en 1963 à 249,792 tonnes en 1964 et la consommation domestique, de 220,189 tonnes en 1963 à 224,754 tonnes en 1964.

NOMINATION AUX DISTILLERIES MARCHAND, LIMITEE



M. RENE MARCHAND

M. Maurice Marchand, président, annonce l'élection de M. René Marchand au Conseil d'administration des Distilleries Marchand, Limitée. Cette nouvelle société véritablement canadienne-française vient de lancer sur le marché québécois le "Gros Gin Marchand", un gin de genévre de haute qualité. Monsieur Marchand remplit également les fonctions de trésorier des Distilleries Melchers Limitée, la seule autre distillerie canadienne-française au pays.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Pour qui veut établir un commerce à Rouyn, métropole d'une région minière et forestière en expansion:

A VENDRE: un immeuble situé dans le quartier des affaires de Rouyn, P.Q., pouvant abriter un ou deux commerces. Grande cave et trois logements à l'étage supérieur. S'adresser à Northern Mill Supplies Ltd., C.P. 220, Noranda, P.Q. ou tél.: 762-7751.

J. LEVASSEUR Inc. IMMEUBLE

635, HENRI-BOURASSA, EST

MONTREAL

Téléphone DU. 1-7788

MAURICE-R. FOREST, L.S.C.

COMPTABLE AGREE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél. 387-5131

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.

DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

Courtiers d'assurance agréés

500 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

AV. 8-9241

BELANGER OUELLETTE & ASSOCIES

Conseillers en administration et ingénieurs industriels

- Personnel: cadres et fonctions
- Evaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulants au rendement
- Systèmes et procédures de bureau
- Manutention — Mécanisation
- Contrôles: production — prix coûtant
- Organisation: Ventes, Distribution
- Etudes de rentabilité
- Planification à longue portée
- Structures financières
- Continuité de la Direction
- achats — inventaires — budget

1224 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 701, Montréal — Tél.: 866-9567

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIES

E. H. KNIGHT & CO.

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

132 ouest, St-Jacques

VI. 2-4691

Montréal

NOMINATIONS À LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



M. J. A. HOBBS



M. D. M. CAMP



M. M. d'AMOURS

M. Marcel Vincent, président de La Compagnie de Téléphone Bell du Canada, annonce trois mutations au niveau administratif supérieur de la compagnie. M. James A. Hobbs, ci-devant vice-président (Personnel) est nommé vice-président exécutif. M. David M. Camp, vice-président et directeur général du secteur de Montréal, succède à M. Hobbs au poste de vice-président (Personnel). M. Maurice d'Amours, jusqu'ici directeur de l'exploitation de la division de l'est, est nommé vice-président et directeur général, secteur de Montréal.

La Compagnie de l'Exposition universelle forme un Bureau d'Expansion commerciale

L'Expo '67 contribuera à établir des relations plus étroites entre les hommes d'affaires du Canada et leurs semblables dans le reste du monde et sera le point de ralliement des visiteurs de partout, attirés par "Terre des Hommes". C'est ce qu'a déclaré M. Mitchell Sharp, ministre du Commerce, en annonçant l'établissement d'un Bureau d'expansion commerciale par la Compagnie de l'exposition universelle de 1967.

Ce bureau qui fera partie de la Direction des opérations, sera l'âme d'une campagne de stimulation qui aura pour but d'inciter le plus grand nombre possible de négociants étrangers à visiter l'Expo '67. Il mettra sur pied une organisation qui servira de centre d'accueil aux hommes d'affaires en tournée, leur donnant des conseils selon leurs intérêts et les dirigeant vers les services qu'offrent actuellement le gouvernement et l'industrie afin que leur séjour dans les autres parties du Canada soit des plus agréables et des plus profitables.

Le ministre a annoncé que G.F.G. Hughes, qui est fonctionnaire au ministère du Commerce depuis 1945, a été prêté à la Compagnie pour organiser et diriger le nouveau bureau.

Le bureau comptera beaucoup sur les services actuels du ministère du Commerce chez nous

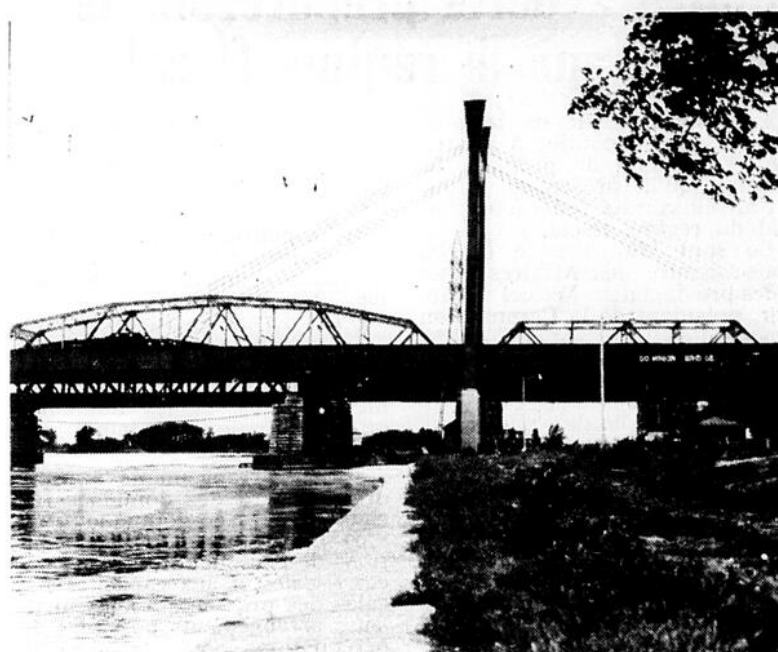
et à l'étranger. En outre, le ministère de l'Industrie s'intéresserait de très près aux services de renseignements et d'orientation qui seront organisés sur le terrain de l'Exposition. Les visiteurs qui voudront nouer des contacts plus formels avec les ministères du gouvernement seront invités à visiter Ottawa pour s'y entretenir avec les autorités fédérales.

Lorsque les visiteurs se rendront vers d'autres régions du Canada pour voir à leurs intérêts commerciaux, les ministères provinciaux du commerce et de l'industrie auront un rôle direct à jouer. Confiés aux autorités de ces ministères, les négociants en tournée seront assurés d'une assistance compétente pour nouer les contacts qui leur seront le plus utiles. Le Bureau entend aussi solliciter et recevoir la collaboration et l'appui entiers de la Chambre de commerce du Canada, de l'As-

sociation des fabricants du Canada, de l'Association d'exportation du Canada et de leurs nombreuses filiales ou sociétés connexes.

En prévision de 1967, le Bureau lancera cet hiver une énergique campagne en vue d'encourager les négociants étrangers à faire d'une pierre deux coups en profitant de leur visite à l'Expo pour faire des tournées d'affaires dans d'autres régions du Canada. Cette campagne se fera surtout par l'entremise des délégués commerciaux du Canada situés dans 65 villes et 47 pays. Ils devront faire ressortir l'avantage de joindre l'utile à l'agréable en ajoutant les occasions d'affaires aux raisons plus évidentes d'assister à la grande manifestation de 1967.

Le siège du Bureau d'expansion commerciale sur le terrain de l'Exposition comprendra un centre d'information et d'orientation où le visiteur pourra consulter des agents compétents, quels que soient ses intérêts commerciaux au Canada. Qu'il soit importateur, fabricant ou financier, il y aura des services pour le guider et pour lui ménager sur-le-champ des rendez-vous avec les interlocuteurs appropriés, peu importe où ils se trouvent à l'intérieur du Canada. Ces services seront appuyés par les services normaux du tourisme, y compris les transports et la réservation des chambres d'hôtel. D'un seul coup, l'homme d'affaires pourra organiser ses contacts et son itinéraire. On envisage aussi de ménager certaines priorités au négociant étranger visitant l'Exposition pour lui permettre de tirer le plus grand profit de sa tournée au cours de la période qu'il peut y consacrer. Un salon ou club spécial pour les négociants étrangers leur permettra de rencontrer leurs semblables canadiens dans un cadre agréable où ils pourront recourir aux services de guides, d'interprètes et de secrétaires.



Ouverture du Pont Galipeault

Le pont Galipeault dont l'inauguration a eu lieu la semaine dernière à Ste-Anne de Bellevue et qui relie cette ville à l'Île Perrot, fut construit selon un procédé unique, jamais encore utilisé au Canada.

C'est le premier "pont à haubans" à être construit dans notre pays. Les deux travées du pont d'une longueur respective de 154 et 308 pieds sont suspendues à l'aide de câbles d'acier retenus par un pylône d'une hauteur totale de 100 pieds. Les câbles au nombre de six sont fixés aux poutres maîtresses de la charpente et partent du début de la travée de 154 pieds pour arriver au centre de la travée principale, celle-ci longue de 308 pieds.

Ce principe d'"haubanage" permet une économie de matériaux et facilite grandement les techniques de construction d'un pont, tout en lui procurant une ligne esthétique légère et élancée. Ce moyen a également permis d'accorder moins de profondeur à la construction, donnant ainsi plus de place à la

navigation fluviale pour passer en dessous du pont. La firme Dominion Bridge of Canada, Ltd. a fourni l'acier de haute résistance et a procédé à l'érection de la structure principale des deux travées, du pylône et des câbles. Le pylône, en forme de "U" renversé, a une hauteur totale de 100 pieds dont 80 à partir du niveau du pont. Il est formé de poutres d'acier de 4 pieds et 2 pouces carrés et repose sur des coussinets de caoutchouc en force de croix St-André. Ceci permet au pylône de balancer et d'offrir assez de jeu aux câbles situés à son sommet lorsque la température subit des changements.

Un total de 756 tonnes d'acier de haute résistance en provenance des usines et ateliers de la Dominion Bridge a été nécessaire pour construire la charpente des deux travées, le pylône et les câbles. Cet acier provient en grande partie de fonderies canadiennes et les éléments fabriqués par Dominion Bridge arriveront sur les lieux soit par camions, soit par péniches depuis les quais de la Dominion Bridge établis le long du Canal Lachine.

La Société générale de financement investit dans l'industrie textile

La Société générale de financement s'est portée acquéreur, en date du 30 octobre, de 2,259 des 2,440 actions ordinaires en circulation de LaSalle Tricot Ltée., a déclaré la semaine dernière le président de la S.G.F., Me René Paré. LaSalle Tricot Ltée est une bonneterie spécialisée dans la fabrication des chaussettes, des gilets, des vêtements d'enfants, des maillots de bain, etc. Ses usines sont situées à Plessisville; elle emploie environ 325 personnes. Des agrandissements en voie d'exécution porteront ses effectifs à plus de 400 en 1965.

Le principal actionnaire de LaSalle Tricot Ltée était M. Jean-Louis Héon, fondateur de l'entreprise. M. Héon a cédé ses intérêts à la S.G.F. moyennant une somme d'argent qui n'a pas été révélée. Il reste président et directeur général de l'entreprise. Il en est de même de tout le

personnel faisant partie des cadres. Le conseil d'administration sera porté de cinq à sept pour permettre l'élection de deux administrateurs représentant la S.G.F.

Cet investissement de la S.G.F. dans l'industrie textile indique un souci de diversification des placements, de nature à garantir une plus grande stabilité dans le rendement financier.

Durant l'année en cours, LaSalle Tricot Ltée fera un chiffre d'affaires de tout près de trois millions. On prévoit que les bénéfices nets après impôts, devraient atteindre environ \$90,000.

L'AIDE MÉMOIRE IDÉAL

MEMINDEX

aussi peu que
\$12.95

étui de poche et
filière de bureau simplifiés (Modèle PK)

MEMINDEX - un système pratique de journal et de dossiers pour gens affairés. Etui de poche compact et filière de bureau fournis avec un assortiment complet de cartes-index (portant ou non la date). Pour renseignements temporaires, utiliser l'étui de poche, pour renseignements permanents, la filière de bureau. Etui de poche en simili-cuir (tel qu'illustré), \$12.95; en véritable maroquin peau de chèvre, noir, \$15.25; en peau de porc, \$15.95, au choix. Le prix comprend une robuste filière de bureau en gris et noir ainsi que l'ensemble de cartes-index. Frais de poste compris pour la province de Québec. Ajouter 50 pour frais de poste et d'emballage partout ailleurs. Toutes commandes expédiées promptement. Satisfactions garanties. Escompte pour achats par quantités. Dépliant gratuit. Ecrire à Dépt. LA 3, Ambassador Products Co. Ltd., 50 ouest, Place Crémazie, Montréal 11, Québec.

Expédiez...n'importe quoi...n'importe où...dans les CONTENANTS BATHURST

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Série 1964

Celui qui sait épargner se doit d'acheter des Obligations d'Épargne du Canada.

Caractéristiques:

Rendement à échéance: 5.00%

Intérêt: 4½% jusqu'en 1966, 5% jusqu'en 1971 et enfin 5½% jusqu'à échéance, le 1er novembre 1974.

Coupures: \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000.

Montant: \$10,000 par personne ou succession.

Encaissement: en tout temps à leur pleine valeur, plus l'intérêt couru.

Nous acceptons les commandes téléphoniques et postales.

Wood, Gundy & Compagnie
— Limitée —

1, Place Ville-Marie Montréal 2
Téléphone: 866-8321

Quatre experts prépareront le dossier sur le régime fiscal

Le gouvernement de la province vient de confier à quatre experts le soin de préparer le dossier qu'il présentera dans un an au comité fédéral-provincial du régime fiscal.

Ce sont MM. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales, Marcel Bélanger, président de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, Roland Parenteau, directeur du Conseil d'orientation économique, et Jacques Parizeau, professeur à l'École des hautes études commerciales de Montréal.

On sait que la décision de créer le comité du régime fiscal date de la conférence fédérale-provinciale de Québec, en mars-avril dernier.

C'est au cours de la conférence fédérale-provinciale des 14 et 15 octobre qu'on a précisé le mandat de cet important comité qui devra présenter son rapport au début de 1966.

Son mandat précis est le suivant:

1) Les tendances à prévoir pendant la période 1967-1972 dans les dépenses publiques du gouvernement fédéral, des provinces et des municipalités qui seront vraisemblablement accordées par les gouvernements aux dépenses à affecter aux programmes importants qui se disputent les fonds disponibles;

2) Les problèmes posés par le financement de ces dépenses et leur rapport avec les circonstances économiques à prévoir, le

niveau probable des frais nécessaires par les services et installations publiques et le niveau éventuel des dettes gouvernementales;

3) La politique générale à suivre en matière de programmes conjoints pendant la période 1967-1972;

4) Les domaines fiscaux qui devraient être utilisés exclusivement par le gouvernement fédéral et par les provinces et les municipalités, et les domaines où l'occupation conjointe est souhaitable;

5) Les arrangements à prendre à l'égard des domaines fiscaux occupés conjointement;

6) Les rapports des subventions de péréquation aux exigences fiscales et aux capacités fiscales des provinces, et les meilleurs arrangements possibles de péréquation pour la période 1967-1972;

7) La liaison future entre les

gouvernements, relativement aux questions fiscales et économiques;

8) Autres questions connexes." Le groupe québécois, travaillant sous la responsabilité du sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales, s'adjoindra d'autres hauts fonctionnaires et pourra faire appel à d'autres experts de l'extérieur.

M. Morin a précisé, hier, qu'il s'agissait-là d'un travail très im-

portant qui, partant de la réalité économique, pourra avoir des répercussions sur la constitution et guider les gouvernements durant de nombreuses années à venir.

"Il est essentiel, a-t-il ajouté, que le Québec présente, à cette occasion, son point de vue d'une façon très sérieuse et très documentée. Ce sera la tâche que le groupe d'experts devra accomplir d'ici un an."

Le marché des obligations

Les nouvelles émissions marquent un gain de 83.6% pendant octobre

Le financement par obligations s'est considérablement accru au Canada au cours du mois d'octobre alors que les investisseurs américains ont laissé voir un intérêt beaucoup plus considérable dans les titres canadiens.

Selon une compilation de la firme Wood, Gundy and Co., la valeur des titres émis au cours

du mois a atteint \$339,671,702, marquant ainsi une augmentation de 83.6 pour cent sur les résultats du mois correspondant de l'an dernier. En octobre 1963, les nouvelles émissions lancées sur le marché n'avaient été que de \$185,087,543. Elles avaient été placées en entier sur le marché canadien. Au cours du mois der-

nier, plus de \$159,000,000 d'obligations ont été vendues sur le marché américain.

Parmi les émissions vendues en octobre, les deux principales ont été effectuées par des gouvernements provinciaux, soit celle de \$50,000,000 de l'hydro-Québec et celle de \$30,000,000 du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Ces deux émissions ont été vendues sur le marché de New York. Les émissions d'obligations par les grandes sociétés ont dépassé \$234,000,000 en octobre, alors que dans le mois correspondant de 1963, elles n'avaient été que de \$49,000,000.

Dans les dix premiers mois de l'année, la valeur des obligations émises par les sociétés canadiennes a été de \$783,760,800, soit un gain de 22.8 pour cent sur les \$638,089,900 émis dans la période correspondante de l'an dernier. La valeur totale des obligations émises à travers le Canada, tant par les grandes sociétés que par les divers gouvernements a atteint \$2,943,096,178 comparativement à \$2,813,088,643 un an plus tôt. Le gain total a donc été de 4.6 pour cent.

Efficacité du service provincial de placement

Pour la période du 1er avril au 30 septembre 1964, 99,466 personnes se sont enregistrées au Service provincial de placement. Ceci représente une augmentation de 27,3 p. 100 sur l'année précédente au cours de laquelle ce Service avait reçu 78,083 solliciteurs. Les commandes d'employeurs (46,363) furent également beaucoup plus nombreuses, soit 6,596 de plus que lors de l'exercice précédent (39,767) c'est-à-dire une augmentation de 16,5 p. 100.

Le secteur de l'emploi accuse une progression marquée. Le Service a dirigé vers un emploi un total de 45,251 personnes, soit un surplus de 7,449 ou 19,7 p. 100 sur le premier semestre, alors que l'on avait enregistré un total de 37,802. Le Service a placé 41,001 personnes comparativement à 39,943 l'an passé, soit une augmentation de 6,058 placements.

Les principales augmentations d'emploi sont marquées dans les secteurs suivants: construction 2,929; opérations forestières 1,773; transport 507; usines 473; bureaux 298.



**IBM propose
le premier
ordinateur
tout usage
au monde...
LE SYSTÈME/360**

Le nouveau SYSTÈME/360 IBM est un ordinateur sans égal. Sa conception nouvelle, sa mémoire à accès direct plus vaste, ses bandes magnétiques plus rapides, ses dispositifs de représentation visuelle, ses imprimantes et ses postes de communication en font véritablement un ordinateur tout usage.

Le SYSTÈME/360 peut résoudre une foule de problèmes de traitement des données tant commerciaux que scientifiques tout en contrôlant de façon efficace le flot continu des communications dans votre entreprise. Dans ces applications, vous obtenez, grâce au SYSTÈME/360, plus de solutions pratiques pour chaque dollar affecté au traitement des données.

Vous pouvez facilement augmenter la capacité de votre SYSTÈME/360 selon le rythme de l'expansion de votre entreprise ou lorsque vous désirez lui confier de nouvelles tâches. Vous n'avez pas à reviser la plupart de vos programmes ni à remplacer les unités d'entrée et de sortie

des données. Tout programme fonctionnant avec le plus petit ensemble fonctionnera également avec tout autre ensemble, si puissant soit-il.

Il en est de même des systèmes de programmation. Le programme moniteur, le programme d'assemblage ou le programme d'utilisation le plus simple peut être utilisé avec n'importe quel SYSTÈME/360.

Le SYSTÈME/360 répond à vos besoins d'aujourd'hui et, grâce à sa souplesse d'expansion, il pourra également satisfaire ceux de demain. Il réduit vos frais d'exploitation aujourd'hui... tout comme il contribuera à réduire ceux de demain.

Vraiment, le SYSTÈME/360 IBM est sans égal.

International Business Machines Company Limited

IBM MARQUE DÉPOSÉE

**Digne
couronnement**

**d'un
bon repas**

Grand Marnier

LIQVOR

Office général des
Grandes Marques, limitée

Son président en voyage à Montréal

Un puissant syndicat belge s'intéresse au projet de construction de l'aciérie

De passage la semaine dernière dans la métropole, le comte de Fernig, qui était commissaire général de l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958, a indiqué que le syndicat financier belge qu'il dirige était vivement intéressé au projet de construction d'un complexe sidérurgique dans la province.

Équipement pour Sidbec

M. Fernig profiterait de son passage dans la métropole pour rencontrer le directeur général de la Société générale de financement, M. Gérard Filion, aux fins d'entamer des négociations sur les possibilités d'achats d'équipement et de matériel en

Belgique par Sidbec, la nouvelle société qui aura charge de réaliser le complexe sidérurgique dans la province. M. Fernig siège au conseil d'administration de Sybetra, un syndicat belge d'investissements à l'étranger qui a déjà contribué au financement de développements industriels dans plusieurs parties

Nouvelle vente d'hypothèques au montant de \$35,000,000 par la SCHL

La Société centrale d'hypothèques et de logement procédera à une vente d'hypothèques, d'une valeur de \$35,000,000, dès le début de cette semaine. Ces valeurs qui sont assurées aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, seront offertes sur le marché canadien par l'intermédiaire de l'Association des courtiers en valeurs du Canada et aux prêteurs agréés et à leurs agents approuvés aux termes de la loi. Des demandes de soumissions seront reçues dès ce 9 novembre par la direction de la SCHL.

Par suite des onze offres de vente qui ont été déjà faites depuis le mois de juin 1961, la SCHL a disposé d'une portion de son portefeuille d'hypothèques égale à 223.25 millions de dollars.

M. Hignett a révélé que de la valeur globale de 35 millions de dollars des hypothèques mises en vente, on n'accepterait des offres que pour une valeur de 25 millions. "L'excédent", a-t-il expliqué, "fournit aux acheteurs l'occasion de faire un meilleur choix".

De cette tranche de 35 millions, la moitié, c'est-à-dire 17.5 millions de dollars, sera constituée d'hypothèques portant intérêt à 6 p.c. et l'autre moitié, d'hypothèques portant intérêt à 6½ p.c. Chaque tranche de 17.5 millions se subdivisera en 40 paquets dont 30 auront une valeur approximative de \$500,000 et 10 une valeur approximative de \$250,000. Tous ces paquets seront constitués de prêts hypothécaires consentis dans des cen-

tres particuliers. On a fixé au 24 novembre, à 10 heures du matin, H.N.E., la date limite pour la présentation des soumissions.

La construction a augmenté de 19.4% au Québec depuis le début de l'année

Il a été adjugé pour \$341,887,200 de contrats de construction le mois dernier au Canada, soit 1.3% de plus que durant le même mois en 1963; ce qui porte le total pour les 10 premiers mois de l'année à \$3,585,581,200, contre, soit \$588,069,800 de plus que pour le même espace de temps l'an dernier, selon une compilation rendue publique par MacLean Building.

Québec figure avec une augmentation de 19.4% et l'Ontario avec 22.4%. Incidemment, les contrats adjugés à Toronto, de Janvier à octobre exclusivement, ont atteint les \$619,100,000, soit \$169,300,000 de plus que pour la même période l'an dernier alors que le total pour Montréal est de \$568,200,000, soit \$175,200,000 de plus. En pourcentage il s'agit d'augmentations de 37.6% et 44.6% respectivement. Vu la nécessité de bien des travaux de construction à Montréal, en vue de l'Exposition Universelle de 1967, nul doute que ce pourcen-

tage favorable se maintiendra bien dans les mois à venir et, même, dans les années à venir.

Hausse sensible des salaires en août

Le revenu de la main-d'œuvre canadienne aurait atteint \$2,017,000,000 en août dernier marquant une hausse de 8.4 pour cent sur les résultats du mois correspondant de l'an dernier, et de 1.8 pour cent sur ceux de juillet 1964, indique le Bureau fédéral de la statistique dans un récent rapport.

Dans les huit premiers mois de l'année le revenu de la main-d'œuvre canadienne a atteint \$15,290,000,000, soit une hausse de 8.5 pour cent sur les \$14,095,000,000 obtenus dans les huit mois correspondants de 1963.

du monde. Ce syndicat serait disposé, a-t-on appris de source autorisée, à consentir des crédits à long terme sur les achats de matériel et d'équipement que devra effectuer Sidbec au cours des prochaines années.

Logements pour l'Expo

A titre de commissaire général de l'Exposition de Bruxelles, le comte de Fernig a insisté sur la nécessité pour les dirigeants de l'Exposition universelle de Montréal d'établir avec le plus de précision possible, les disponibilités de logement que la métropole pourra offrir aux visiteurs. Il a rappelé qu'à Bruxelles on attendait au plus 30,000,000 de visiteurs mais que l'Expo en avait reçu 42,000,000 de sorte que si les disponibilités de logement n'avaient pas été calculées avec soin par un organisme spécial disposant des moyens puissants de l'électronique, les problèmes auraient été nombreux et difficiles. Il a aussi mentionné que les dirigeants de l'Expo de Bruxelles avaient profité du grand événement pour conduire les visiteurs reçus à travers les principales villes de la Belgique de façon à mieux faire connaître ce pays.

UNE
IDEE ORIGINALE
pour les calendriers de bureau



GUIDE L'EMPLOI DE TEMPS

L'aide-mémoire moderne. L'un des agendas les plus pratiques jamais réalisés! Conçu par un dessinateur renommé. Attrayant cahier à feuilles mobiles de 7 1/2" x 6 1/2" x 1" avec pages aide-mémoire planifiées pour rendez-vous et calendrier tiennent compte de vos activités journalières et hebdomadaires. Plusieurs caractéristiques inédites qu'il faut voir! Très populaire chez les professionnels, les hommes d'affaires et dans les foyers. GRATIS: Tant qu'il y en aura. Pages à venir du calendrier de cette année avec l'achat du 1965. LE CADEAU IDEAL. Couverture en riche similicuir, \$6.60. Maroquin véritable, \$13.35. Véritable peau de porc Deluxe, \$19.95. Commandes expédiées promptement. Satisfaction totale ou remboursement. Frais de poste compris pour la province de Québec. Ajouter .50 pour frais de poste et d'emballage partout ailleurs. Escompte pour achat par quantités. Ecrire à: Dépt. LA 4, Ambassador Products Co. Ltd., 50 ouest, Place Crémazie, Montréal 11, Québec.



CANADA

Offre de vente

D'HYPOTHÈQUES ASSURÉES PAR LE GOUVERNEMENT

AUX TERMES DE

LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION

VALEUR DE 25 MILLIONS DE DOLLARS

À 6 ET 6½ p. 100

comprenant

\$17,500,000 en 40 listes d'hypothèques LNH à 6 p. 100

\$17,500,000 en 40 listes d'hypothèques LNH à 6½ p. 100

A l'occasion de cette douzième vente à l'enchère d'hypothèques assurées LNH, la Société centrale d'hypothèques et de logement est disposée à ne vendre que des hypothèques d'une valeur globale de 25 millions de dollars sur les 35 millions de valeurs offertes. Les ventes se feront par soumissions publiques des membres de "The Investment Dealers' Association of Canada" ainsi que des prêteurs agréés en vertu de la LNH.

Les soumissions devront parvenir à la Société centrale d'hypothèques et de logement, bureau du Directeur du marché des hypothèques, bureau central, Ottawa 7, au plus tard le 24 novembre 1964, à 10 h. de l'avant-midi - H.N.E.

On pourra obtenir aux bureaux de la SCHL dans tout le Canada, des renseignements supplémentaires sur cette offre de vente, y compris les listes des prêts à vendre et les conditions de soumission.

Une brochure intitulée "Placements dans les hypothèques assurées" est disponible à tous les bureaux de la SCHL ainsi qu'au bureau central, à Ottawa. Cette brochure, qui est offerte à titre gracieux, décrit les avantages qu'il y a à placer des fonds dans les hypothèques de la Loi nationale sur l'habitation.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

prêts hypothécaires

À TERMES INTÉRIMAIRES OU MOYENS

- pour propriétés industrielles et commerciales
 - à partir de \$25,000 à \$1,000,000 ou plus
- Pour obtenir des renseignements, téléphonez à la succursale IAC la plus près de chez vous, ou écrivez à:

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION

DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL
1320 boulevard Graham, Montréal 16, Québec

DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL

IAC

Hausse de 17.4 p.c. dans la perception des impôts à Québec

La perception des impôts au ministère provincial du Revenu a enregistré une augmentation d'importance dans le premier semestre de l'année. Un communiqué du ministère révélait, en effet, ces jours derniers que cette hausse se chiffrait par \$63,714,310, soit une augmentation de 17.4 pour cent comparativement aux résultats de la période correspondante de l'an dernier.

Le communiqué note en particulier une augmentation de \$28,629,186 des recettes au poste de la taxe de vente, soit un taux d'accroissement de 35.9 pour cent. Ce chiffre ne comprend pas les paiements de compensation aux municipalités du Québec, qui s'élèvent à \$33,573,076.

Montée rapide des Canadiens français dans les sciences

Le Conseil national de recherches a accordé un montant de \$1,500.00 comme contribution aux frais du 32e congrès de l'ACFAS, qui a eu lieu à l'Université d'Ottawa en fin de semaine.

C'est enfin la reconnaissance par une institution fédérale, non pas d'un effort individuel, mais d'un effort scientifique collectif chez les Canadiens français. "La montée des Canadiens français dans les sciences est l'un des faits les plus étonnants de ces dernières années", disait quelque temps avant sa mort M. Steacie, qui était alors président du Conseil national de recherches.

En recevant cet octroi de \$1,500.00, le Dr J.-J. Lussier, président de l'ACFAS et doyen de la Faculté de Médecine à l'Université d'Ottawa, a déclaré:

"Les congrès de l'ACFAS tiennent dans la Science canadienne une place toujours plus importante. Nos professeurs et nos chercheurs, formés dans les meilleurs institutions d'Amérique et d'Europe, y présentent des travaux dignes de rencontres semblables dans n'importe quel pays. On peut maintenant se poser la question: Où en serions-nous si l'ACFAS ne nous avait pas procuré le stimulant de ses congrès et de sa publicité?"

Par ailleurs, le communiqué signale que l'imposition d'une taxe de vente additionnelle de 2 pour cent dans les municipalités où il n'y avait pas de taxe de vente municipale avant le 1er avril 1964, ne représente, pour le premier semestre 1964-65 qu'une augmentation de \$3,500,000.

"Or, ajoute le communiqué, l'augmentation du revenu net de la taxe de vente est de \$28,629,136. Cette augmentation s'explique par les quatre raisons suivantes: A — la fermeture des voies d'évasion fiscale; B — l'obtention plus régulière que par le passé des rapports et remises des mandataires qui perçoivent la taxe de vente; C — la rentrée des arrérages; D — la vérification intense des catégories de commerce où se perçoivent des montants importants de taxe de vente".

Le communiqué note enfin que "les résultats du premier semestre indiquent donc d'ores et déjà que toutes les municipalités sont assurées de bénéficier du taux prévu d'accroissement".

Le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, avait estimé que le taux d'accroissement total des revenus de la taxe de vente dans chaque municipalité pour 1964-65 serait d'au moins 24 pour cent par rapport à 1963-64.

Dividendes chez Corby

Un dividende de \$0.50 par action fut déclaré sur les actions avec droit de vote et les actions classe "B" sans droit de vote de cette Compagnie à une réunion du Conseil d'Administration.

Ce dividende est payable le premier décembre 1964 aux actionnaires inscrits le 9 novembre 1964.

L'ALCAN augmente sa capacité de production de tôle

L'Alcan a commencé, la semaine dernière, des travaux d'extension qui, au coût de plus d'un million de dollars, augmenteront la capacité de production de son usine de tôles de Kingston.

Les nouveaux ateliers logeront un four de revenu en continu et comporteront des locaux d'entreposage pour les bandes de tôle en cours de fabrication.

Ce four sera le premier de son genre mis sur pied au Canada pour le traitement de la tôle d'aluminium exclusivement. Le revenu a pour but de rendre la tôle ductile avant le dernier laminage. La bande en bobine, dont la largeur peut atteindre 60", est déroulée et liée à celle d'une autre bobine; elle est introduite dans ce four et passe

par des zones de chauffage et de refroidissement, pour être ensuite enroulée de nouveau.

L'aspect de la tôle d'aluminium compte parmi ses caractéristiques importantes. Afin que la tôle ne soit pas abîmée au cours du traitement et qu'elle ne vienne pas en contact avec d'autre tôle pendant son passage dans le four, elle "flotte", littéralement sur de l'air, dans les zones de chauffage et de refroidissement.

Les travaux mis en train aujourd'hui augmenteront considérablement la capacité de l'usine de Kingston. Les nouvelles installations permettront aussi à l'usine de Kingston de livrer de la tôle à des utilisateurs qu'elle ne pouvait auparavant servir.

à sept ans, c'est l'interurbain à sa plus simple expression



Deux boîtes de fer-blanc, une longueur de corde et voilà un système de communication passionnant, pour les enfants, bien entendu! Mais en téléphonie, cette "corde" prend la forme d'un câble autrement complexe. Etant donné que les Canadiens font un plus grand usage du téléphone que tout autre peuple du monde, la Northern doit répondre à la demande grandissante. C'est pourquoi elle perfectionne continuellement ses câbles. Ainsi, l'un de ses câbles de trois pouces de diamètre permet d'acheminer en même temps pas moins de 3,000 conversations. Sous tous les climats, les câbles de la Northern Electric offrent le service le plus sûr. Cette vaste entreprise canadienne fabrique toutes sortes de câbles téléphoniques...et en garde un grand nombre en réserve pour les cas d'urgence et les besoins de tous les jours. Ces câbles de la Northern sont prêts à être livrés aux compagnies de téléphone et de télécommunications qui desservent votre région et cela, naturellement, n'exige qu'un "coup de fil".

LA COMPAGNIE

Northern Electric



LIMITÉE

6064-6F

Une entreprise entièrement canadienne comptant plus de 17,000 employés

**LE GRAND
DES GRANDS**



Delamain Cinq Étoiles
(RAQ 131-C)

Delamain Grande fine
(RAQ 131-E)

Office général des
Grandes Marques, limitée

L'usine de DuPont à Shawinigan produit sa 400,000,000 ième livre de "Cellophane"

La 400,000,000e livre de pellicule cellulosique "Cellophane" fabriquée à l'usine de Shawinigan de Du Pont du Canada est sortie des machines le 4 novembre. Toute cette pellicule pourrait former une bande d'un demi-mille de large allant de St-Jean à Victoria ou un ruban de cinq pieds de large qui s'enroulerait 80 fois autour du globe. Tout comme la première livre produite en 1932, celle-ci a été expédiée à l'industrie canadienne des cigarettes.

En tant que première pellicule d'emballage transparente, la "Cellophane" est universellement connue. Son origine remonte à un incident qui eut lieu dans un restaurant en France. Très embarrassé d'avoir renversé une bouteille de vin sur la table, l'inventeur Jacques Brandenberger voulut fabriquer une nappe qu'on pourrait nettoyer avec un linge humide. Sa nappe fut un échec, mais un des sous-produits fut la "Cellophane".

Quand la "Cellophane" fut introduite en France juste avant la Première Guerre Mondiale on

la traita comme un bijou de prix. Seuls les manufacturiers d'articles de luxe, tels que les parfums, pouvaient se le permettre et le soir ils enfermaient leur précieuse pellicule dans les coffres-forts. Par surprenant à \$2.75 la livre! Aujourd'hui cependant, c'est un problème dont les empaqueteurs modernes n'ont plus à se soucier.

A mesure que des méthodes améliorées de production faisaient baisser les prix et rendaient la pellicule plus versatile, la "Cellophane" amorçait la "révolution" des emballages transparents, tellement évidente pour quiconque entre de nos jours dans un supermarché. (La valeur au détail des pellicules

d'emballage transparentes produites au Canada l'année dernière se chiffre à environ \$50,000,000).

A l'origine, la "Cellophane" était employée pour garnir le produit et le protéger contre la poussière et la saleté. Le personnage "Jeannot Microbe" proclama ce thème pendant des années. Mais "Jeannot" symbolisait uniquement la propreté et, ne pouvant s'adapter à tous les nouveaux rôles de la pellicule, il tomba dans l'oubli. On mit au

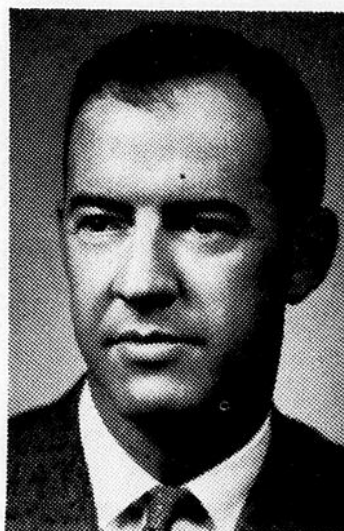
point des enduits spéciaux contre l'humidité, et les emballages transparents pour la nourriture firent leur apparition sur les tablettes des épiceries. Un inventeur fabriqua le ruban adhésif en "Cellophane" qui est maintenant un article indispensable dans tous les foyers. Une pellicule d'un type spécial fut mise au point pour l'emballage des viandes et le libre-service devint une réalité. On diminua l'épaisseur de la pellicule et on en fit bientôt des emballages transparents pour le pain. A mesure que d'autres pellicules transparentes faisaient leur apparition sur le marché, on commença à se servir de la "Cellophane" pour les laminages — pellicules diver-

ses collées ensemble pour servir à des usages dépassant les possibilités de n'importe quel matériau d'emballage simple.

Finalement, bien que la "Cellophane" soit maintenant un produit parmi des dizaines d'autres produits transparents, sa production annuelle continue d'augmenter. On peut attribuer ce fait à la popularité soudaine des emballages transparents et à la propriété qu'a la "Cellophane" d'avancer avec le siècle — de s'adapter aux demandes croissantes de l'industrie de l'emballage concernant la protection des produits, l'apparence de l'emballage et la simplicité des opérations sur outillage à grande vitesse.

Nominations chez

Dominion Foundries and Steel, Limited



CHARLES E. DOERING

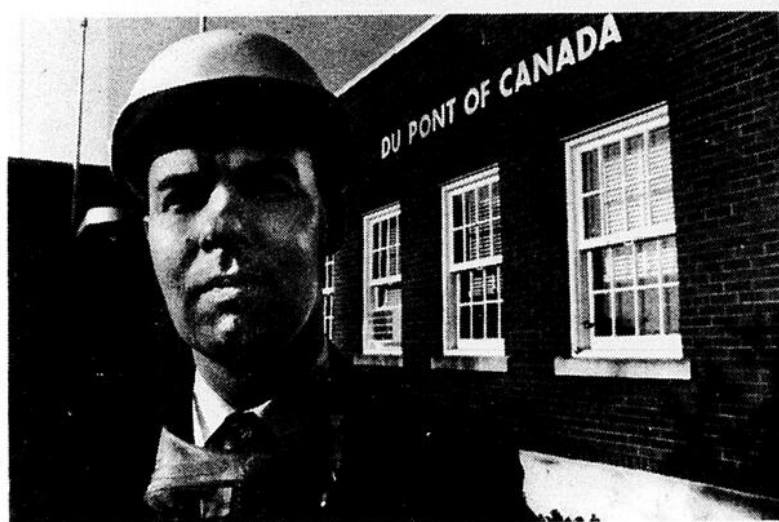


WILLIAM D. SIMON

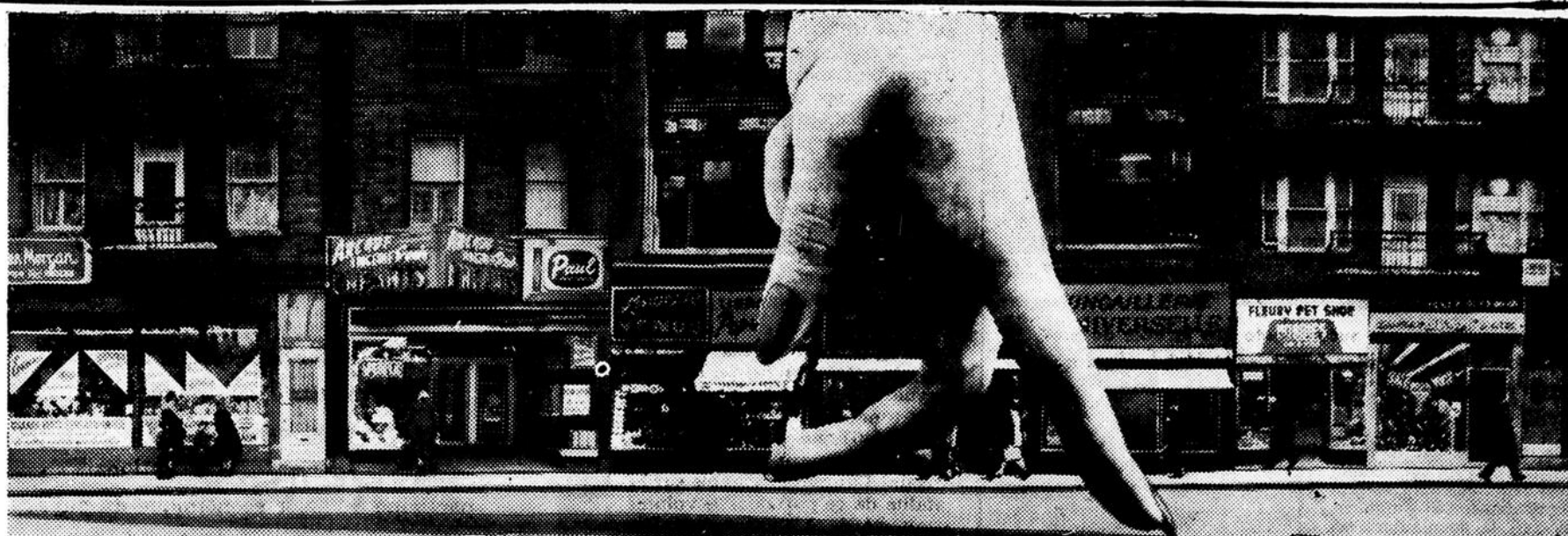


A. H. SWAIN

M. R.R. Craig, vice-président exécutif (commerce) de Dominion Foundries and Steel, Limited, Hamilton, Ontario (DOFASCO), communique les nominations suivantes: Charles E. Doering, assistant-gérant-général des ventes, en charge des produits galvanisés ou étamés; William D. Simon, assistant-gérant-général, en charge des produits laminés à chaud ou à froid et A.H. Swain, gérant des ventes et de la promotion commerciale.



Le directeur E.H. Sparling dirige les opérations de l'usine Du Pont de Shawinigan qui emploie 600 personnes.



Assurez-vous qu'on s'arrête à votre compagnie!

Fabricants, préposés aux achats et autres hommes et femmes d'affaires recourent aux Pages Jaunes. Assurez-vous qu'en consultant ce guide pratique, ils y trouvent **votre** message de vente. Annoncez dans les Pages Jaunes!

PAGES JAUNES



Les négociations reprendront cette semaine entre Washington et Ottawa

Les négociations reprendront cette semaine entre les représentants du Canada et des États-Unis en vue de trouver une solution au problème que pose toujours le commerce du véhicule-moteur entre les deux pays. Il appert que le gouvernement canadien devra mettre fin au programme qu'il avait mis en vigueur aux fins d'augmenter les ventes de pièces aux États-Unis.

Selon des porte-parole de l'industrie, les autorités fédérales chercheraient à libérer le commerce des pièces entre les deux pays tout en obtenant certaines garanties quant aux débouchés possibles sur le marché américain. Ottawa n'aurait encore que peu de précisions sur les moyens à prendre pour établir cette nouvelle politique du véhicule-moteur. Le gouvernement aurait consulté certains secteurs de l'industrie aux fins de dresser un nouveau plan mais, dans les milieux généralement bien informés, on est d'avis que les perspectives de nouveaux accords avec le gouvernement américain ne sont guère favorables.

Actuellement, les manufacturiers canadiens contribuent à environ 3.5 pour cent de la pro-

duction des véhicules américains qui sont vendus au Canada. Le gouvernement chercherait à obtenir des réductions de tarifs de façon à porter ce pourcentage à 7, soit l'équivalent de la production américaine vendue au Canada. Cette augmentation permettrait, selon les autorités fédérales, de créer de 120,000 à 150,000 nouveaux emplois au pays.

De l'avis des milieux bien informés, on croit que ce nouveau plan des autorités fédérales sera mal reçu aux États-Unis de la même manière que l'a été celui mis en vigueur par le ministre

de l'Industrie M. Drury qui a suscité une vive opposition de la part de certains manufacturiers américains. On affirme encore qu'une certaine opposition se manifesterait même au pays parce que le nouveau plan constitue une intervention trop directe du gouvernement dans un secteur de l'entreprise privée. On est également d'avis que la liberté du commerce du véhicule-moteur que veut obtenir le gouvernement fédéral entre le Canada et les États-Unis aurait pour conséquence d'éliminer du marché un certain nombre de petits producteurs canadiens. Ces derniers réussissent actuelle-

ment à maintenir leur exploitation parce que les manufacturiers canadiens de véhicules-moteurs sont toujours forcés par la loi, d'inclure dans leur produit une fabrication canadienne égale à moins 60 pour cent de l'ensemble.

La plupart des manufacturiers

canadiens intéressés directement ou indirectement à la fabrication du véhicule-moteur sont en fin d'avis qu'il vaut mieux laisser cette industrie solutionner elle-même ses problèmes par de nouveaux investissements et surtout par des ventes plus considérables sur le marché canadien.

\$1,600,000 pour l'aide aux jeunes cultivateurs

Durant l'année financière 1963-1964, le nombre de jeunes cultivateurs profitant de la mesure d'assistance aux établissements agricoles a été porté à 8,093 par l'addition de 1,496 nouveaux bénéficiaires, un gain de 177 sur les admissions au cours de l'année précédente. Une somme de \$1,618,600 a été versée en subventions.

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy, précise que cette aide aux bons établissements agricoles consiste, actuellement, en une subvention de \$1,000 payable en cinq versements annuels égaux, aux cultivateurs âgés de 21 à 40 ans qui désirent réellement s'établir dans une ferme rentable pour y faire leur vie.

M. Courcy ajoute que depuis la mise en vigueur de cette mesure d'assistance, 51,202 jeunes agriculteurs ont reçu \$19,885,700.

Dans l'application de la législation en cause, la direction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation vise à ne favoriser que des établissements suffisamment rentables, compte tenu de la superficie en culture, de la nature du sol et des marchés accessibles.

LES DEPENSES...

(suite de la page 11)

relativement plus de familles qui jouissent de revenus élevés. Ces changements indiquent que le pourcentage des dépenses de consommation affectées à la nourriture va probablement continuer à diminuer. D'un autre côté, la population s'accroît et sa composition par âges se modifie d'une telle façon qu'il va y avoir relativement plus de "gros mangeurs" dans les années qui viennent que ce n'était le cas dans un passé encore récent. C'est pourquoi le total des dépenses alimentaires au Canada, qui en 1963 ont atteint \$6.3 milliards, va très certainement augmenter, mais dans une mesure qui dépend de la puissance relative des diverses forces en présence. D'autre part, si le passé peut servir de guide, la composition de la consommation va continuer à évoluer dans la direction des aliments riches en protéines et des aliments qui répondent à un besoin grandissant de variété.



Une savoureuse expérience

Le nouveau cigare Reas Candella est à la fois doux et savoureux. Il est enrobé d'une feuille de tabac "Candella" qui lui confère une agréable douceur. Les fins havanes qui le composent lui assurent un saveur incomparable. Offrez-vous cet excellent cigare qui allie superbement la douceur à la saveur.



BELVEDERES 22¢*
PETIT CORONAS 22¢*
CORONAS GRANDES 39¢*

*Prix suggérés, toutes taxes comprises

REAS CANDELLA — un signe de goût

Produit de GENERAL CIGAR COMPANY, LIMITED — réputée pour ses fins cigares

Les dépenses d'alimentation augmenteront mais selon une proportion décroissante

Le marché de l'alimentation est probablement l'un des plus difficiles à analyser. Plusieurs facteurs l'ont fait évoluer à vive allure depuis une dizaine d'années. Il est certain que les gens dépenseront toujours pour manger, mais la proportion de leurs revenus ainsi consacrée à l'alimentation a considérablement varié. Cela est dû, en partie, à la hausse relativement modérée des prix de l'alimentation depuis les années '50, comparativement à la hausse des prix des autres biens et services de consommation et à l'augmentation des revenus per capita. Une excellente étude de la Banque de Montréal, dont nous publions un résumé ci-dessous, présente bien l'évolution récente du marché de l'alimentation.

On a souvent constaté qu'une fois dépassé le strict niveau de subsistance, les gens continuent d'accroître leurs dépenses d'alimentation mais celles-ci représentent un pourcentage décroissant de leur revenu. Au Canada, ce phénomène existe depuis des années. Comme on peut le voir au graphique, bien que les dépenses d'alimentation *per capita* aient augmenté considérablement de 1951 à 1963, les sommes déboursées pour la nourriture, en pourcentage du total des dépenses de consommation, ont baissé d'environ 27% à 23%. Ce recul constant de pourcentage ne s'est interrompu qu'en 1954, 1957 et 1960, années où l'activité économique a ralenti dans son ensemble.

Le revenu n'est nullement le seul facteur déterminant du montant dépensé en nourriture. L'importance de la famille, naturellement, compte beaucoup. L'âge de la population aussi est important, car la consommation alimentaire *per capita* va évidemment diminuer si la population comprend un pourcentage croissant de très jeunes enfants et de personnes âgées moins actives — qui sont les groupes d'âges qui mangent le moins — et inversement elle va

s'accroître si le pourcentage d'adolescents et de jeunes hommes en âge de travailler — les grands mangeurs — va grandissant.

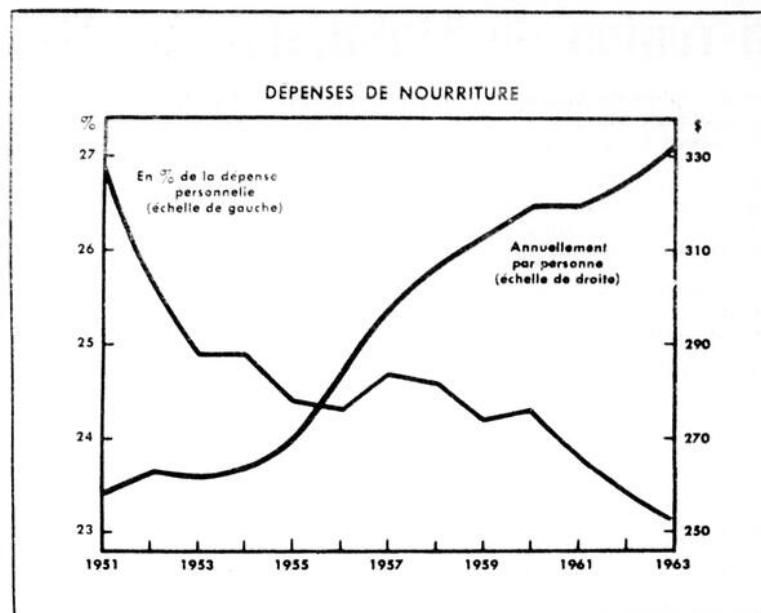
La grande diversité des denrées alimentaires de nos jours a une action déterminante sur le montant de la dépense, car il est possible de choisir non seulement entre différentes sortes d'aliments et différentes qualités du même aliment, mais aussi entre des aliments qui se présentent sous des formes plus ou moins commodes pour la préparation et le service. En réalité, lorsqu'elle fait ses emplettes hebdomadaires à l'épicerie, la ménagère n'achète pas seulement des aliments et des assaisonnements. Elle achète aussi tout un ensemble de services qui les accompagnent, tels que préparation, transport et emballage et, de nos jours, même des menus tout préparés.

Outre cet accroissement de l'élément "service" qu'on achète aujourd'hui avec sa nourriture par comparaison avec il y a dix ans, il y a eu un changement marqué de la nature elle-même des aliments. A mesure que les standards de vie s'élèvent, la tendance à réduire la ration de certains aliments à forte

teneur en hydrates de carbone et à augmenter la ration des aliments riches en protéines a trouvé un stimulant, depuis quelques années, dans le souci qu'on a des effets du régime alimentaire sur la santé et la ligne. La hausse des revenus permet aux gens, dans la pratique, de faire montre de ce souci, car les protéines, les vitamines et les minéraux, en général, semblent être plus coûteux que les calories qui abondent dans les féculents. En outre, la hausse des revenus permet de satisfaire plus librement ses goûts pour les denrées exotiques, ce qui se traduit par l'installation de rayons spéciaux dans les supermarchés et par la création de boutiques spécialisées qui se consacrent aux plus coûteuses friandises pour les palais les plus fins.

Le second graphique fait voir certains des changements survenus depuis dix ans dans la consommation annuelle *per capita* de certains aliments par les Canadiens. Plusieurs de ces changements viennent de la recherche d'aliments riches en protéines et pauvres en calories, mais il en est qui résultent de la transformation survenue dans les goûts et de l'abondance grandissante des succédanés. La substitution de la margarine au beurre en est un exemple.

Un autre changement notable est l'accroissement de la consommation de fruits et légumes congelés. Cet accroissement très marqué tient au fait que cette industrie était relativement nouvelle au début des années 1950; vers 1962, la consommation des fruits et légumes sous cette forme n'atteignait pas encore 6



livres, au regard de 186 livres à l'état frais. Néanmoins ces chiffres ne disent pas tout en ce qui concerne l'accroissement de consommation des aliments congelés, car le chiffre qu'on donne pour les fruits et légumes congelés ne comprend pas la perte, qu'on inclut au contraire dans le total de la consommation à l'état frais. En outre, il n'inclut pas les pommes de terre congelées ni d'autres aliments congelés comme le poisson et les viandes préparées, les plats cuisinés congelés ou les tartes congelées et autres desserts.

Par suite de ces facteurs aussi bien que de l'augmentation des revenus, la famille moyenne au Canada, dans les grandes villes, qui en 1953 consacrait environ 9,9% de son budget d'alimentation à manger au dehors, en utilisait ainsi environ 11,8% en 1962.

Perspectives

A regarder vers l'avenir, il y a deux influences fortement opposées qui jouent sur le marché de l'alimentation. Les revenus réels dans l'ensemble de la population sont en hausse et la répartition de ces revenus change de telle façon qu'il y a

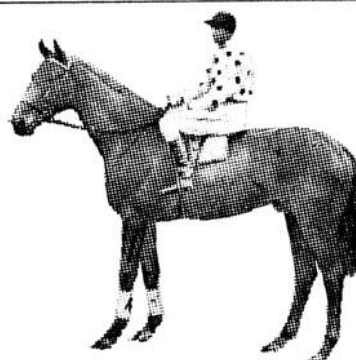
(Suite à la page 10)

CONSUMATION DE CERTAINS ALIMENTS

	Consommation de 1962 (livres per capita)	Changement par rapport à la moyenne 1951-53
Fruits et légumes congelés	5.4	+260.0%
Jus de fruit	33.3	+63.2%
Volaille	31.0	+56.6%
Café	9.7	+42.6%
Fromage	8.1	+37.3%
Margarine	10.1	+34.7%
Boeuf	69.3	+23.1%
Fruits et légumes en conserves	41.4	+9.5%
Pommes de terre	161.5	+8.6%
Oeufs	33.8	+4.0%
Sucre raffiné	100.6	+3.8%
Lait entier	384.7	+0.1%
Fruits et légumes frais	186.5	-2.0%
Aliments du déjeuner	6.5	-3.0%
Porc	49.8	-8.5%
Farine (blé et seigle)	132.6	-11.2%
Riz	3.4	-15.0%
Beurre	17.9	-16.4%
Thé	2.3	-25.8%

Augmentations
Diminutions

Pour ceux
qui préfèrent
un SCOTCH
DOUX et LEGER



ST. LEGER

LE CHOIX DES CONNAISSEURS
Jugez-en par vous-même

Disponible dans tous les magasins de la REGIE
et dans les meilleurs hôtels et restaurants.

Distillé et embouteillé en Ecosse par Hill Thompson & Co. Ltd.
fabricants du fameux scotch "SOMETHING SPECIAL"
de renommée internationale

MARCIL MORTGAGE CORPORATION

CORRESPONDANTS HYPOTHECAIRES

Représentant

DOMINION LIFE ASSCE. CO.
NORTH AMERICAN LIFE ASSCE. CO.
NORTHERN LIFE ASSCE. CO.
STANDARD LIFE ASSCE. CO.

Prêts hypothécaires

Résidentiels, Industriels, Commerciaux

QUEBEC 925, Chemin St-Louis
Tél.: 681-6201
HALIFAX 183 Hollis
422-1771
MONTREAL 360 ouest, rue St-Jacques
Vl. 4-8807

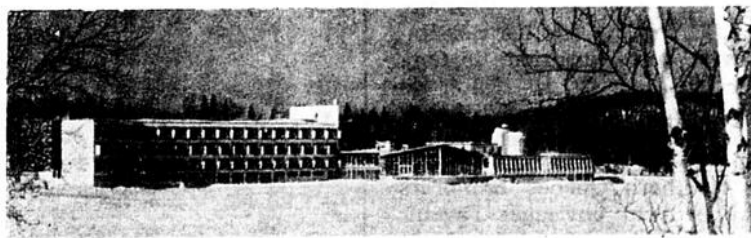
POUR DES CONGRES INCOMPARABLES

l'Estérel



L'HOTEL LE PLUS RECHERCHÉ DES LAURENTIDES
Lieu de réunion vraiment exceptionnel, station
d'hiver justement réputée. Somptueux aménagements
pour 250 personnes; salles de réunion allant jusqu'à
275 places. Orchestre, piscine intérieure, tous les
sports d'hiver. A une heure seulement de Montréal,
sortie 29 de l'autoroute.

Ecrivez à: La Direction, Dépt. 431, Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Québec.
A Montréal, composez UN. 6-8224



**Vous voulez une
chambre dans un ou
plusieurs hôtels du
Canada avec
confirmation
immédiate et
gratuite?**



**le service de
réservations
d'hôtel du
Canadien Pacifique
opère comme
par magie!**

Mais le téléphone a remplacé la lampe d'Aladin! Comme par enchantement, un simple appel vous obtient la confirmation d'une réservation d'hôtel dans presque toutes les villes du Canada. Pour une ou plusieurs destinations. Pour vous, votre famille ou votre personnel des ventes. Pour une ou pour mille et une nuits, appelez le service de réservations d'hôtel. C'est un service gratuit et pratique. Un service que vous regretterez de ne pas avoir utilisé plus tôt.

**service de
réservations
d'hôtel du
Canadien Pacifique**

La région de Matagami en effervescence

C'est la région de Matagami, située à quelque 100 milles au nord d'Amos, qui a tenu la vedette depuis quelques années. Et selon l'activité qui y règne présentement, cette nouvelle région minière tient encore les gens de mines en haleine et réserve encore des surprises.

Sous peu, on connaîtra le total de la production minière pour une année complète dans cette région, puisque les trois premières mines de Matagami ont commencé leur production officiellement en octobre 1963, et produisent à plein rendement depuis. En plus d'une année record de production, les Mines Matagami Lake, Orchan et New Hosco pourront profiter encore 2 ans de l'exemption de taxes accordée à toute nouvelle mine, ceci en vue d'aider au développement des régions minières et à l'économie des régions du nord du pays en général. La région minière de Matagami aurait un jour rivalisé avec celle de Noranda si l'affinerie de zinc maintenant en production à Valleyfield, P.Q., près de Montréal, avait été construite à Matagami même. Tout de même, les actionnaires de Matagami Lake et Orchan peuvent se consoler en pensant que leurs compagnies ont des intérêts dans l'affinerie de zinc qu'ils contrôlent avec d'autres compagnies du groupe de Noranda.

Le district minier de Matagami n'est pas célèbre seulement à cause de sa production record de concentrés de zinc et cuivre, même si cette production ne date que d'un an, mais aussi parce que c'est le point de départ vers la Baie James. On sait qu'on a commencé durant l'été 1964, la construction d'une route en direction de Rupert House sur la Baie James, route qui se trouve immédiatement en face de la ville de Matagami du côté est de la Rivière Bell. C'est de cette nouvelle ville du nord du Québec également que les prospecteurs partent pour aller vers de nouvelles régions intéressantes au point de vue minier, tel que le long des rivières Eastmain et Grandback et vers l'est en direction du district de Chapais et de Rougemont. C'est de là également que partent un bon nombre des prospecteurs qui travaillent fébrilement depuis quelques années dans d'autres secteurs plus proches, soit entre autres, celui de Poirier-Joutel-Valrennes et Montgolfier situé à environ 40 milles au sud ouest de Matagami.

Travaux fructueux effectués par Quebec Northern Explorers

La compagnie minière Northern Quebec Explorers Limited, qui possède des terrains dans la région de Matagami depuis 1956, vient de terminer son programme de travaux de surface le long d'une structure majeure dans la région de la Baie Dunlop, au sud même du Lac Matagami et tout près de la ville qui porte le même nom.

On sait que les prospecteurs de cette compagnie ont mis à jour, ces dernières années, plusieurs veines contenant de fortes valeurs en or le long d'une structure majeure qui a au-delà d'un mille du nord-ouest au sud-est et qui atteint à un certain endroit jusqu'à 1,800 pieds de largeur. Dans cette zone, il y a plusieurs veines de quartz ou fractures minéralisées qui donnent des valeurs en or et cela a fait l'objet d'un programme intensif de recherches en surface dans le cours des dernières années et plus particulièrement en 1963 et 1964.

Au cours de l'été dernier, les travaux ont été exécutés sous la direction de M. Amédée Blais, d'Amos. Durant la même période, d'autres compagnies minières ont exploré des terrains avoi-

Dans la région immédiate de Matagami, les possibilités minières sont encore excellentes et cela n'a pas échappé à l'attention des compagnies minières comme celles du groupe de Noranda par exemple, qui maintiennent des équipes d'exploration sur les lieux.

Dans les cercles miniers on considère la région immédiate de Matagami comme un excellent terrain de chasse pour de nouveaux dépôts. Nos compatriotes Canadiens anglais appellent cela 'Elephant country' dans le sens qu'on y a déjà découvert d'immenses dépôts et que les indications géologiques sont excellentes pour qu'on trouve d'autres dépôts de minerai aussi riches et plus considérables. Dans le voisinage immédiat des producteurs actuels, on a déjà repéré des plus petits dépôts et d'excellents indices sur différents terrains, tels que ceux détenus par Radio, Dumagami, Garon Lake et Allard River Mines (cette dernière est contrôlée par Orchan). Les excellents résultats de travaux de sondages au diamant exécutés par Ghislain Mining (Compagnie contrôlée par des Canadiens français et dont Monsieur F. Mousseau de Montréal est le président) sur des terrains détenus sous option près de la Baie Dunlop indiquent bien qu'on peut encore trouver d'autres dépôts commerciaux dans ce secteur. Dans le voisinage immédiat, Northern Quebec Explorers a repéré en surface une structure aurifère qui commence à faire sourciller les géologues, ingénieurs, prospecteurs et autres personnages liés directement à l'industrie minière.

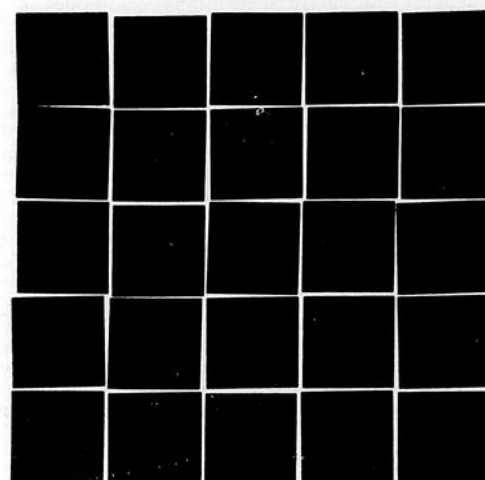
En plus des compagnies précitées qui ont déjà repéré des dépôts de minerai et des indices importants, d'autres sont aussi très actifs près de Matagami. Pour sa part, Noranda Exploration maintient une équipe en permanence sur les lieux sous la direction d'un géologue résident, tandis que des compagnies comme Miro Mines et New Lund Mines ont aussi exécuté certains travaux de surface. Miro, pour sa part, croit avoir repéré une structure géologique

aussi intéressante que celle de Matagami Lake Mines. En ef-

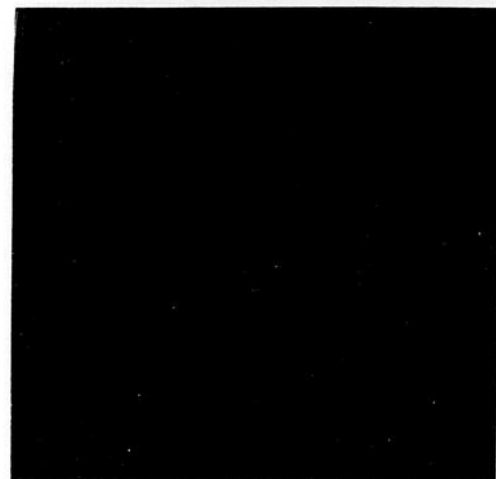
fet, sur des terrains dans le canton Isle-Dieu détenu sous option, des relevés géophysiques et électro-magnétique indiquent la présence d'une anomalie de 1.6000 pieds de long qui recoupe la formation rocheuse à un endroit qui paraît cisaillé ou dans un pli, ce qui selon les ingénieurs de Miro (dont le président

est aussi un Canadien français, Monsieur E. C. Lévesque, de Toronto) pourrait indiquer une zone de sulfures. Seuls des sondages au diamant en profondeur permettront de vérifier si cette zone contient du minerai commercial.

J. J. MARTEL



Plusieurs papiers à polycopier semblent coupés à angles droits



Rolland *Sign-o-graph est coupé à ANGLES DROITS

(Envoyez-nous cette annonce. Nous vous en enverrons la preuve.) Et parce que Sign-o-graph est à angles droits, il s'alimente rapidement, de façon uniforme et régulière... pour donner, copie après copie, des impressions nettes, claires et toujours impeccables. Mais pourquoi nous croiriez-vous sur parole? Détachez cette annonce, envoyez-la nous avec votre en-tête de lettre et, sans tarder, nous vous expédierons avec plaisir un échantillon de 250 feuilles. Utilisez-les dans votre propre bureau, sur votre propre machine à polycopier: vous verrez bien que Sign-o-graph est à angles droits, qu'il reste à plat, qu'il a corps et bouffant, qu'il ne gondole pas, qu'il contrôle l'absorption de l'encre, qu'il est exempt de poussière et qu'il permet la signature à l'encre presque aussi bien qu'un papier bond. Bref, vous verrez que ce papier est fabriqué avec l'attention traditionnelle qui caractérise la maison Rolland.

COMPAGNIE DE
Papier Rolland
LIMITÉE
C.P. 190, STATION H, MONTRÉAL 25, P.Q.

*Pour travail de polycopie au stencil

Massey-Ferguson Limited forme une nouvelle filiale pour le Canada

En vue d'augmenter l'efficacité de son organisation au Canada, Massey-Ferguson Ltd. vient de former une nouvelle filiale, Massey-Ferguson Industries Ltd., qui dirigera la production et la mise en marché des produits que la grande société destine au marché canadien.

En communiquant cette nouvelle, le président de Massey-Ferguson, M. A.A. Thornbrough a indiqué que tout l'actif d'exploitation de Massey-Ferguson Limited au Canada a été porté à l'actif de la nouvelle compagnie. M. John G. Staiger, l'un des vice-présidents de Massey-Ferguson

Limited et directeur général de la compagnie-mère pour l'Amérique du Nord, a été nommé président de Massey-Ferguson Industries Limited. M. Staiger est également président de la filiale américaine Massey-Ferguson Inc., de Detroit (Michigan), de Massey-Ferguson Brantford Limited qui exploite les usines à Brantford, ainsi que de deux compagnies de finance Massey-Ferguson.

M. Thornbrough a déclaré que le geste posé découlait normalement des méthodes d'exploitation auxquelles Massey-Ferguson Limited a recours dans le monde entier. Dans les pays où la compagnie possède des installations de fabrication et de

commercialisation, une filiale s'occupe des activités de Massey-Ferguson à l'intérieur du marché concerné.

Jusqu'ici, toutes les transactions au Canada étaient faites au nom de Massey-Ferguson Limited, ce qui, selon M. Thornbrough, prêtait à confusion entre le rôle de la compagnie-mère, qui consiste à diriger et à coordonner les activités de l'organisation à travers le monde, et le travail de fabrication et de commercialisation accompli par sa division nord-américaine. Les deux organisations ont leurs bureaux à Toronto.

La direction de Massey-Ferguson Industries Limited aura ses bureaux au 915 ouest, rue King, où l'on trouve actuellement les bureaux de direction de la division chargée de l'exploitation en Amérique du Nord. M. Thornbrough souligne que cette division continuera d'être dirigée de ces mêmes bureaux par M. Staiger.

La nouvelle compagnie comptera 6,200 employés et ses usines, à Toronto, Brantford et Woodstock (Ont.), auront une superficie globale de près de 3,500,000 pieds carrés. La compagnie aura aussi des bureaux de vente régionaux à Calgary, Edmonton, Regina, Saskatoon, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton. Elle maintiendra un service de recherches et de mise au point complet et parfaitement équipé à Toronto, en plus d'une ferme de démonstration de 1,000 acres, à Milliken (Ont.), où l'outillage agricole sera mis à l'épreuve.

La nouvelle compagnie, grâce à ses cinq usines, dont une des plus grandes fonderies mécaniques de fonte grise, produira pour le marché nord-américain tous les types de machines de récolte automotrices et remorquées, de moissonneuses-batteuses, presses et audaineuses, de même qu'une gamme complète de matériel agricole actionné par tracteur.

Canadien Pacifique participera à l'exposition universelle 1967

La plus importante société commerciale de transport au monde s'est inscrite officiellement au nombre des exposants de l'Exposition universelle, et internationale qui se tiendra à Montréal en 1967.

M. N.R. Crump, président général et chef de la direction du Canadien Pacifique, a annoncé que sa compagnie construira un pavillon dans l'île Notre-Dame, sur les terrains de l'Exposition.

Lors d'une conférence de presse, M. Crump a déclaré aux journalistes qu'une équipe de techniciens et d'ingénieurs travaille actuellement à déterminer la nature de la participation du Canadien Pacifique. Le coût du projet est évalué à \$1.5 million.

"Des représentants du Canadien Pacifique," a ajouté M. Crump, "se sont rendus aux Etats-Unis et en Suisse pour y conférer avec les personnes qui ont organisé les expositions américaines et suisses, et profiter de l'expérience que ces organisateurs ont acquise dans les domaines de la planification, de l'animation cinématographique et mécanique, de l'illustration thématique et de la canalisation des foules."

"Le Canadien Pacifique," a-t-il affirmé, "est persuadé que l'échelle mondiale de ses réseaux de transport et de communications lui permet de participer

de façon importante à la mise en valeur du thème "Terre des hommes" de l'Exposition universelle de 1967."

UNE REPRISE...

(Suite de la page 19)

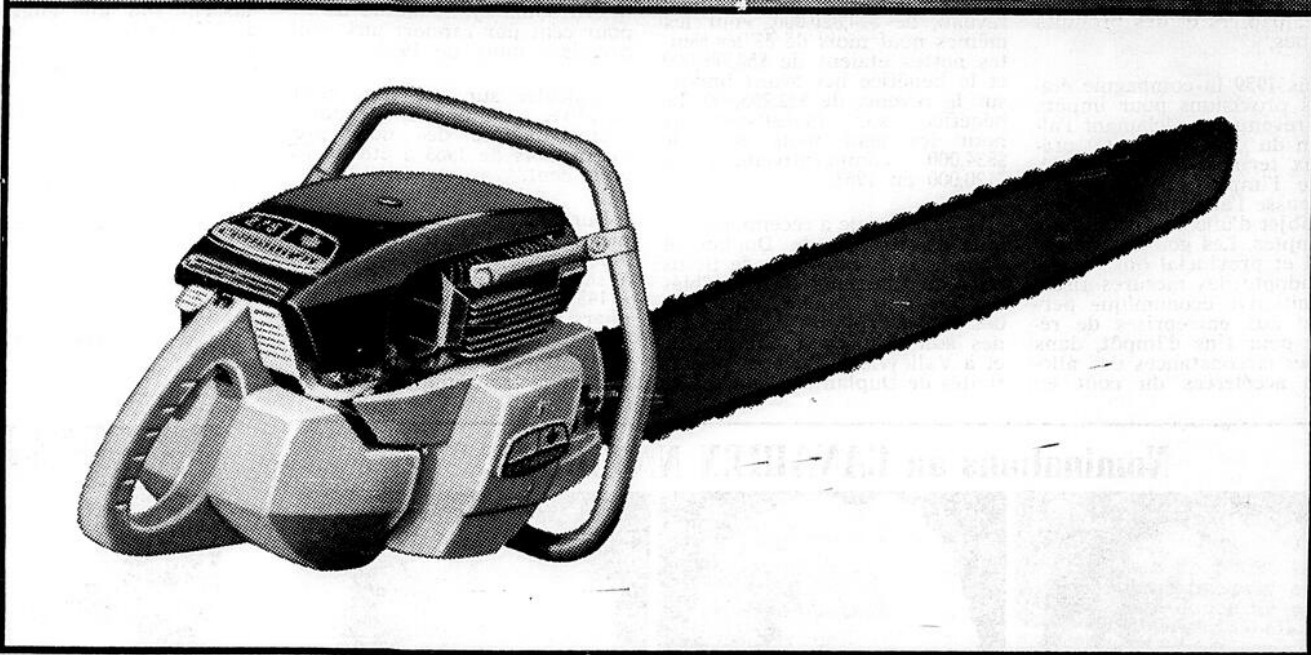
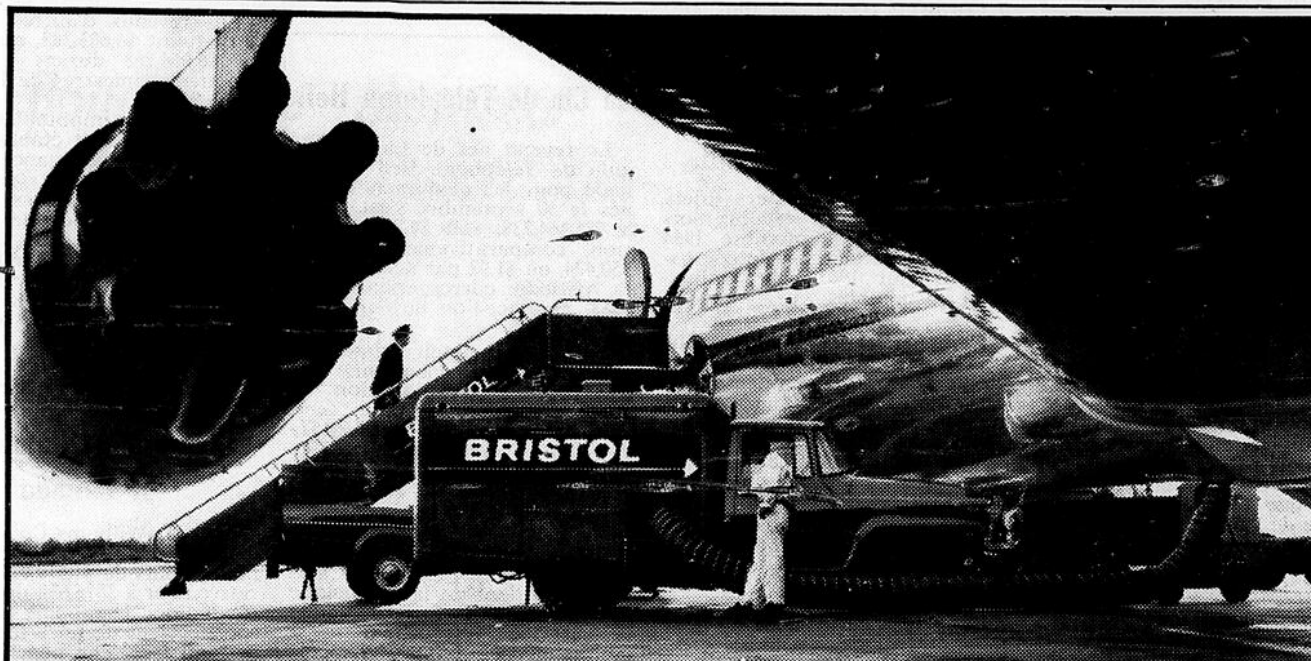
bles. Au vu de ces estimations de dépenses, on peut s'attendre à ce que le produit national brut enregistré en 1965 un progrès légèrement supérieur à 6%, soit un peu plus élevé que 4% en termes constants.

En ce qui concerne la balance des paiements, la vigueur manifestée par la demande sur le plan domestique (les dépenses des consommateurs, des entreprises et des gouvernements) conjuguée avec une augmentation plus modeste de la demande de biens exportés, suggère un accroissement à environ \$800 millions du déficit des transactions internationales courantes, ce qui nécessiterait une augmentation correspondante de l'afflux net de capitaux étrangers. Ceci implique, par conséquent, une politique monétaire plus restrictive que celle qui a prévalu cette année.

Politique fiscale

Enfin les événements actuels et à venir sur la scène économique ont bon nombre d'incidences sur la politique fiscale. Primo, il semble que le problème du chômage qui a pris un caractère surtout régional et qui est lié à la structure d'âge de la main d'œuvre, appelle sans cesse l'application de mesures sélectives. Secundo, la réduction spectaculaire du déficit du secteur gouvernemental et le succès remporté par le programme d'allègements fiscaux aux Etats-Unis témoignent de manière éloquente du bien-fondé de réductions d'impôts générales dans la mesure où l'économie devrait donner des signes d'essoufflement. Tertio, si l'on veut que la politique fiscale soit efficace, la coopération entre les gouvernements fédéral et provinciaux devra être étendue à tout le domaine des programmes de dépenses et d'impositions. A l'heure actuelle, il y a tout lieu de croire que ces exigences pourront être remplies et que la politique fiscale sera capable d'exercer une influence appréciable sur la croissance économique en 1965.

Les Affaires, 9 novembre 1964.



Et si nous fabriquions aussi des presses à imprimer ?

Eh bien, nous en fabriquons déjà !

Le talent de nos ingénieurs pour les travaux de précision, qualité essentielle à nos activités dans le domaine aérospatial, s'exerce également dans d'autres domaines.

C'est pourquoi notre scie à chaîne "Canadien" est la scie par excellence du professionnel.

Et c'est pourquoi nos machines Ashton Press pour imprimer les formules d'affaires sont vraiment exceptionnelles.

Quant au domaine aérospatial, nous fabriquons des corps et des moteurs de fusée, des post-brûleurs de moteurs à réaction, des ensembles complexes d'instruments et des systèmes de télémessure.

Nous produisons du combustible propulseur en poudre pour fusées d'exploration à haute altitude et fusées de décollage.

Enfin nous fournissons les services d'usage à des lignes aériennes internationales desservant les principales villes du Canada.

Nos ventes de produits industriels d'usage général, de produits aérospatiaux et de services sont, dans une large mesure, des ventes d'exportation.

BRISTOL
AERO-INDUSTRIES LIMITED

Les photos ci-dessus illustrent les activités de deux divisions de Bristol Aero-Industries Limited : la division Bristol Aviation Services, qui sort des lignes aériennes internationales (photo du haut), et la division des appareils mécaniques, qui fabrique des produits comme la scie à chaîne "Canadien" (photo du bas).

Dominion Tar & Chemical Co.

Dominion Tar & Chemical Co. Ltd. rapporte pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1964 un bénéfice net consolidé de \$17,806,000, soit \$1.20 par action ordinaire, une augmentation de 26.6 p.c. sur \$14,060,000, soit 95 cents par action, de la période correspondante de 1963. Dans le troisième trimestre de l'année, le bénéfice net était de \$6,887,000, soit 47 cents par action ordinaire, une augmentation de 9.7 p. 100 sur \$6,275,000, soit 43 cents par action, durant le même trimestre que l'an dernier. Le bénéfice net de 1964 est rapporté après que provision ait été faite pour impôts différés sur le revenu de \$2,694,000, soit 18 cents par action ordinaire, pour les neuf premiers mois, et de \$1,031,000, soit 7 cents, pour le trimestre.

Les ventes des neuf premiers mois de \$285,581,000 ont dépassé de 10 p. 100 celles de \$259,816,000 de la période correspondante de 1963. Les ventes du trimestre de \$99,026,000 reflètent une augmentation de 6.4 p. 100 sur les \$93,075,000 du même trimestre en 1963.

Dans le troisième trimestre, les ventes et bénéfices attribuables aux matériaux de construction se maintiennent au même niveau qu'en 1963, avise M. W.N. Hall, président, dans son rapport aux actionnaires. Les secteurs des pâtes et papiers et des produits chimiques sont plus élevés que durant la même période de l'an dernier. Le début de l'aide gouvernementale à la construction d'hiver, le 15 novembre prochain, devrait avoir un effet stimulant sur les matériaux de construction. Le président prévoit aucun changement important dans les secteurs des pâtes et papiers et des produits chimiques.

Depuis 1959 la compagnie établit ses provisions pour impôts sur le revenu en réclamant l'allocation du coût en capital prévue aux termes de la loi fédérale de l'impôt sur le revenu qui dépasse l'amortissement faisant l'objet d'une provision dans les comptes. Les gouvernements fédéral et provincial ont récemment adopté des mesures fiscales d'initiative économique permettant aux entreprises de réclamer pour fins d'impôt, dans certaines circonstances des allocations accélérées du coût en

capital. La compagnie qui tire pleinement part de ces nouvelles mesures fiscales, a décidé d'établir une provision pour impôts différés, prenant effet à compter du 1er janvier 1964, à l'égard de la partie des allocations accélérées du coût en capital disponibles qui excède les allocations de coût en capital tabliées comme normales.

La compagnie a récemment annoncé un programme d'agrandissement dans les secteurs des pâtes et papiers. Ce programme comprend la construction d'une fabrique moderne de pâte sur un nouvel emplacement, la modernisation de notre fabrique de pâtes et papiers de Windsor Mills (P.Q.), et l'installation d'une nouvelle machine à papier fin, de dimensions gigantesques, à Cornwall (Ont.). De plus amples détails seront fournis aux actionnaires à ce sujet à une date ultérieure.

Chemcell (1963) Ltd.

Les résultats financiers sujets à vérification pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1964 ainsi que les chiffres de comparaison pour 1963 sont maintenant disponibles.

Le bénéfice net pour les neuf premiers mois de l'exercice a été de \$7,666,000, ce qui équivaut, déduction faite des dividendes à verser sur les actions privilégiées à 54 cents par action ordinaire sur les 13,209,826 actions en circulation au 30 septembre. Les chiffres de comparaison pour 1963 indiquent un bénéfice net de \$6,056,000 ou 43 cents par action ordinaire sur 12,742,616 actions.

Les ventes nettes pour les neuf mois étaient de \$68,501,000 et le bénéfice net avant impôts sur le revenu, de \$14,820,000. Pour les mêmes neuf mois de 63 les ventes nettes étaient de \$58,789,000 et le bénéfice net avant impôts sur le revenu, de \$12,205,000. Le bénéfice sur investissements pour les neuf mois était de \$834,000 comparativement à \$120,000 en 1963.

La compagnie a récemment acquis l'actif net de Duplan of Canada Ltd., fabricant de tissus faits de filaments ou de câblés de fibres artificielles ainsi que des filés élastiques, dont les usines sont situées à Montmagny et à Valleyfield, Québec. Les activités de Duplan of Canada Ltd.

sont complémentaires à celles de la Canadian Celanese, division de Chemcell, et sont exercées sous le nom de Duplan Textiles Limited. Les résultats d'exploitation de Duplan Textiles Limited pour le mois de septembre sont compris dans ce rapport.

On a récemment annoncé le projet de Chemcell et de Canadian Industries Limited de former une compagnie conjointe, en participation 50-50, pour la mise en marché du nylon 66, du polyester "Terylene", du triacétate "Arnel" et de l'acétate et de fibres de polypropylène. Cette compagnie a pour but d'accélérer l'expansion du marché des fibres synthétiques et des produits qu'en fabrique l'industrie canadienne des textiles.

La Cie de Téléphone Bell

Le revenu net de La Compagnie de Téléphone Bell du Canada pour les neuf mois terminés le 30 septembre s'est établi à \$56,364,738, soit \$1.98 par action, comparativement à \$50,550,424, ou \$1.92 par action, pour la période correspondante de 1963, annonce-t-on aujourd'hui.

Le compte rendu trimestriel aux actionnaires mentionne que les revenus d'exploitation se sont accrus de 7.7 pour cent, soit de \$373,314,723 à \$402,157,019, tandis que les dépenses d'exploitation ont augmenté de 6 pour cent, soit de \$241,414,990 à \$255,911,119.

Dans un message qu'il adresse aux actionnaires, M. Marcel Vincent, président de la compagnie Bell, a dit que la forte demande de service interurbain s'est maintenue; le nombre d'appels interurbains ayant monté de 9.7 pour cent par rapport aux neuf premiers mois de 1963.

"Calculée sur une base comparative, a-t-il ajouté, la hausse correspondante des neuf premiers mois de 1963 a été de 7.7 pour cent."

Durant les trois premiers trimestres de l'année, la compagnie a ajouté 159,672 téléphones à son réseau, comparativement à 143,481 au cours des neuf premiers mois de 1963.

M. Vincent a mentionné que durant le troisième trimestre la

compagnie a pris les dispositions pour obtenir \$50,000,000 de nouveaux capitaux en vendant une émission d'obligations de première hypothèque à 4.80 pour cent, échéant dans 25 ans et remboursables en devises des Etats-Unis. Le montant est devenu disponible le 1er octobre.

Il a ajouté que la Commission des Transports du Canada tiendra des audiences publiques au début de 1965 afin d'examiner de nouveau le niveau admis des bénéfices de la compagnie Bell et la base devant servir à l'établissement de ce niveau.

"Cette initiative de la Commission fournit à la compagnie une autre occasion d'exprimer son opinion sur ces questions", a ajouté M. Vincent.

Les revenus d'autres sources ont atteint \$6,603,383, au regard de \$6,064,268 durant les trois premiers trimestres de 1963.

Les impôts imputables à l'exploitation se sont établis à \$70,488,000, soit une avance de \$6,879,000, et les intérêts de la dette, à \$25,996,545, hausse de \$2,191,968. Les dividendes versés ont atteint \$46,856,231, augmentation de \$3,302,232 sur les neuf premiers mois de 1963. Les bénéfices retenus virés au surplus ont totalisé \$9,508,507, comparativement à \$6,996,425.

Sherwin-Williams Co. of Canada

Sherwin-Williams Co. of Canada a obtenu l'an dernier des bénéfices nets de \$1,019,927 comparativement à \$816,638 un an plus tôt indique le rapport que cette société vient de faire tenir à ses actionnaires. Ces bénéfices, qui laissent voir une augmentation de 25% environ, représentent un gain de \$3.46 par action ordinaire contre \$2.56 précédemment, compte tenu des versements effectués sur les actions privilégiées.

Les surplus accumulés par la compagnie et ses filiales en plei-

ne propriété atteint le chiffre de \$11,934,625. L'actif courant est de \$14,859,750 et le passif courant de \$3,529,364. Les dividendes versés aux actionnaires pendant l'année se chiffrent à \$534,336.

Les recettes de la compagnie ont atteint le chiffre de \$35,369,794 — c'est là un record depuis la fondation de Sherwin-Williams au Canada. L'augmentation des recettes par rapport à 1963 est de \$2,410,659 soit plus de 7%. Les recettes ont augmenté dans toutes les régions du Canada et dans tous les secteurs de la compagnie. Les résultats d'exploitation obtenus par les succursales sont supérieurs à ceux de l'année précédente qui avaient pourtant montré une amélioration substantielle.

Les dépenses d'exploitation ont augmenté d'environ \$294,000.

Labrador Acceptance Corporation

M. Marc-André Boisclair, président de Labrador Acceptance Corporation, nous informe que les effets à recevoir de la Compagnie ont atteint \$16,789,165 le 30 septembre 1964, comparativement à \$10,077,177 à la même date en 1963.

Les profits avant impôts ont augmenté durant la même période de \$185,208 à \$269,602, et après impôts de \$125,681 à \$155,590. Ce qui porte à 71c le profit par action de classe "A" pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1964, en considérant que le nombre d'actions en circulation était de 163,546. Pour la période correspondante, en 1963, le profit par action a été de 69c alors qu'il n'y avait que 107,539 actions en circulation.

Le profit par action pour 1964 sera donc vraisemblablement supérieur à celui de 1963 malgré une augmentation au cours de l'année de plus de 50% du nombre des actions de classe "A" en circulation.

Nominations chez DOFASCO



JACK PLUMPTON



ALAN D. LAING

M. J.G. Sheppard, vice-président exécutif (finance et secrétariat) de Dominion Foundries and Steel, Limited, Hamilton, Ontario (DOFASCO), communique les nominations suivantes: M. Jack Plumpton, contrôleur et M. Alan D. Laing, assistant au vice-président exécutif (finance) et au contrôleur. Tout en assumant le poste de contrôleur chez DOFASCO, M. Plumpton conserve sa fonction de vice-président (finance) de National Steel Car Corporation, Limited.

Nominations au CANADIEN NATIONAL



G.R. JOHNSTON



H.B. PARR



J.C. GARDINER

M. A.H. Hart, vice-président chargé des Ventes marchandises, a annoncé les nominations suivantes dans le service des ventes marchandises des Chemins de fer Nationaux du Canada. Monsieur G.R. Johnston devient vice-président adjoint, Monsieur J.B. Parr, directeur général et Monsieur J.C. Gardiner, directeur général adjoint. Monsieur Johnston a occupé plusieurs postes majeurs au CN depuis 1929. A la formation du service des marchandises en 1959, il en était le directeur général. Il remplit ensuite les fonctions de directeur général des ventes marchandises.

Monsieur Parr s'est joint au service des marchandises en 1919. En 1951, il servait à la division des wagons-lits et des wagons-restaurants. Il occupe ensuite le poste de directeur général adjoint au service des marchandises. Monsieur Gardiner entra au service du CN en 1946. En qualité d'économiste en transportation, il travailla à Montréal, à Winnipeg et à Toronto. Plus tard, il exerça les fonctions de directeur des Ventes marchandises à Toronto pour la Région des Grands-Lacs et à Montréal pour la Région du St-Laurent.

Chemcell (1963) Limited

Chemcell résulte de l'intégration, en octobre 1963, de deux compagnies: Canadian Chemical et Canadian Celanese. La division Canadian Chemical possède une usine pétrochimique près d'Edmonton. Cette usine transforme les gaz butane et propane en une variété de produits chimiques dont l'acide acétique, l'acétaldéhyde, l'acétone et le propylène. Les transformations subséquentes aboutissent à la production de solvants pour l'industrie de la peinture, des textiles, des cosmétiques et des médicaments. L'acquisition récente de Western Chemical ajoute à la division chimique des produits

inorganiques: soude caustique et chlorure.

La division Canadian Celanese fabrique des fibres et des tissus synthétiques à base d'acétate de cellulose qu'elle vend sous les marques de commerce "Celanese", "Trilan" et "Propylen". L'acquisition, du mois de septembre dernier des actifs de Duplan of Canada a permis à Chemcell d'entrer sur le marché des fibres synthétiques élastiques.

Sept des huit usines de la division Celanese sont situées dans le Québec. La société a récemment annoncé qu'elle fermera ses

usines de Montréal et de Plessisville et consolidera ses opérations principalement à St-Jean où elle agrandit son usine.

59% des actions de Chemcell sont détenues par la firme américaine Celanese Corporation of America. La compagnie de gestion Power Corporation possède un intérêt de 13%. Le reste des actions soit 28% de l'équité, est la propriété du grand public. L'affiliation de Chemcell à Celanese Corp. lui permet de bénéficier des recherches de la compagnie-mère. De plus, à mesure que le volume des ventes des produits importés de Celanese

Bourse et placement

par Jacques Rolland, L. Sc. comm.
correspondant des "Affaires" à Toronto

Corp. grossit, Chemcell est appelé à les fabriquer. C'est ainsi que Chemcell commencera sous peu la fabrication de la fibre synthétique "Arnel".

Troisième compagnie chimique du Canada, par ordre d'importance, Chemcell jouit d'une administration très efficace, tant au point de vue contrôle des prix que d'expansion des ventes.

Les coûts très bas de la division Canadian Chemical permettent d'exporter les deux tiers

de la production chimique de l'usine d'Edmonton malgré des tarifs douaniers élevés. Les deux divisions de Chemcell ont aussi rapporté chaque année des marges accrues de bénéfices. A cause d'une forte demande pour ses produits, la politique d'expansion de Chemcell n'a pas donné lieu à des états prolongés de surcapacité. L'intégration progressive des deux compagnies, dont plusieurs produits sont complémentaires, devrait permettre de réaliser de nouvelles économies de coûts.

Depuis cinq ans les ventes combinées des deux divisions, Canadian Celanese et Canadian Chemical, ont augmenté de 67.3% soit un taux annuel d'augmentation de 13.5%. La recherche a été un important facteur dans cette augmentation, 67% des produits actuellement vendus ont été développés au cours des cinq dernières années.

Chemcell et Canadian Industries Limited (C.I.L.) ont annoncé leur intention de former une filiale conjointe chargée de la mise en marché et de la vente des fibres synthétiques des deux compagnies. Le communiqué émis à cette occasion stipulait que les produits des deux compagnies n'entraient pas en concurrence mais étaient plutôt complémentaires. En procédant ainsi, les deux sociétés espèrent réduire leurs frais de vente.

L'accroissement des ventes de Chemcell a donné lieu à un important programme d'investissements. Les deux divisions ont investi, au cours des six dernières années, plus de \$30 millions. De plus Chemcell entend dépenser environ \$11 millions cette année pour accroître et moderniser son équipement ainsi que diversifier ses opérations.

Les liquidités générées par les fortes dépenses d'amortissement, ont été presque suffisantes pour financer les dépenses d'immobilisation. Une dilution importante du capital action n'est pas à craindre malgré la croissance rapide de la compagnie.

De 1958 à 1963, le profit combiné par action des deux divisions a triplé. Chemcell, contrairement à Union Carbide et C.I.L., n'a pas connu depuis cinq ans de violentes fluctuations de profits. Pour 1964, la compagnie prévoit un profit par action de \$0.74 au regard de \$0.60 en 1963, soit une augmentation de 23%.

Au prix de \$18.00, le rapport bénéfice estimé-prix est de 23, et l'action donne un rendement en dividende de 1.6%. Ce prix élevé est justifié par la performance extérieure et l'expansion qu'on peut anticiper.

Sur la base des bénéfices de 1963, le rapport bénéfice prix est de 30, comparativement à 27 pour Du Pont of Canada, 21.7 pour Canadian Industries Limited et 20 pour Union Carbide.

Il est normal que Chemcell commande un rapport bénéfice prix plus élevé que Union Carbide et C.I.L. La croissance des profits de Chemcell a été plus soutenue. Cependant le prix de l'action Chemcell comparé à celui de Du Pont nous semble très dispendieux, surtout si nous considérons que le succès de la division Canadian Chemical repose sur un marché d'exportations où la concurrence est vive et l'avenir sujet à la politique.

Vu les excellentes perspectives d'avenir, nous croyons que Chemcell a beaucoup d'attraits à long et à moyen terme. Nous préférons cependant Du Pont qui a tout autant d'attraits, si non plus, et à meilleur prix.

Fluctuations des Bourses de Montréal et de Toronto

cote à midi le 16 octobre 1964

Industriels

Ces tableaux sont publiés le
lundi de chaque semaine dans

grâce à l'obligeante collaboration du



Financial Times

OF CANADA

cote à midi le 16 octobre 1964

Rapport			prix- bénéfices		— 1963 —		Dividendes		1962		— Bénéfices —		— Dernière semaine —		Volume	
							Payé		ou dern.		6 mois		Fermé		(00)	
							Prévu				ou dern.		Diffé-			
							1962 1963				rappr. int.		rence			
			Min.		Titre											
3.7	16.1	1.90	.33	Abacan												
2.9	10.0	2.59	.24	Abilithi P												
6.1		4.45	.29	Adkins												
		25.2	.234	" ptd												
		14.1	15%	Admiral												
1.8	7.4	4.25	2.7	Agnew S												
2.2	2.2	36%	28%	Alfa Gas												
5.4		113%	106%	" A ptd												
		104%	7.5	" B ptd												
3.7	17.9	23	47	Alfa N Gas												
2.5	10.3	24	21%	Algonoma C												
2.2	16.4	25%	6.05	" wh												
7.2	14.3	11	56	Algonia St												
5.6		21	19%	" wts												
14	19.0	1.25	1.09	Alliance Cr												
9.0	1.10	.30	Allied Tel													
	1.85	.50	Alpha													
	1.25	.41	"													
2.5	31.3	34%	27%	Alumni												
2.5		45%	.41	" A ptd												
2.3		33%	21%	Alton 1st												
	25.4	5%	70	Alton 2nd												
	1.60	.13	"	" wts												
14	14.9	60	.30	Ang C P												
1.9		46%	44	Ang 4 Ptd												
1.9		50%	2	" 2.55												
2.5		52%	2.90	" 2.90												
1.4	25.5	13%	17	Anglo												
1.4	17.7	28%	27	" B												
1.1		104%	98%	" B ptd												
3.9	45.9	15	11%	Angus C												
1.3		15	9%	" C ptd												
1.9		54%	47	" 2.50												
1.9		54%	47	" 2.50												
2.3	24.0	21%	18%	Asbestos												
1.1	67.7	11%	8	Ashtown A												
2.2	11.9	26	17	Ash Temp												
1.3		107%	6	" B												
3.4	12.3	20	14	Atl Recept												
1.3		26%	20%	" ptd												
1.4		26%	23%	" 2nd ptd												
1.6	11.1	21%	16%	Atl Sugar												
1.6		104%	100	" B												
1.6	11.8	64	3.90	Auld Elec												
				Auld Radio												
B																
2	24.8	69%	60%	B Montreal												
2	25.2	78%	62%	Banc NS												
2	25.2	78%	62%	Banc NS												
2	25.6	53	53	Banc P												
2	9.8	53	53	Banc P												
		5.00	3.00	Barcelona												
	11.2	4.00	2.70	Barclay												
	17.7	26%	15%	Bathurst												
		62	49	" A												
		12%	12%	" B												
		12	6.75	" wts												
	16.3	7%	51%	Bay Mills												
		11%	12	" ptd												
	10.9	15	94%	Bears												
		47%	43%	Bell Lum												
		20%	20%	" B												
		20%	20%	" B												
	16.4	12%	12%	Beld Cort												
		15%	12%	" ptd												
	7.1	15%	15	Belgrove												
		4.50	3.50	Beli Knitting												
	23.1	64%	50%	Beli Tel												
	17.7	13%	91%	Bells P												
	8.8	16%	15	Biltmore												
		16%	15	" ptd												
	17.8	2.50	3.05	Bow M												
	2.8	28	40	Bow Valley												
	5.9	53%	51	Bow M ptd												
	11.5	7%	6	Bowler												
	10.6	55	41	Bowes												
		51%	51%	Bramalea												
		2.50	2.50	" wts												
		51%	1.70	Brazil												
		73	66	" ptd												
		30	2.50	Bridg Pk												
		39	25%	" B												
	13.1	95	70	Bright												
	13.3	45%	30	Brinton Cp												
	21.0	70	40	BA Bank												
	22.3	37%	27%	BA Oil												
				BA Tob												
	12.5	34%	24%	BC Forest												
	28.5	19%	16%	" B												
		52	39	BC Power												
	17.3	46%	38	BC Sugar												
		20%	19%	" B												
	20.0	67%	54%	BC Tel												
		95	81	" 4%												
		100	96	" 4%												
		101%	88	" 4%												
		108	105	" 5%												
		110%	108	" 6%												
		112	108%	" 6%												
	6.3	106%	101%	" 5.15 p												
	10.0	.34	.34	B Con Oil												
				" B												
		81%	6%	Brookville p												
	1.0	21%	20%	Brooke B												
	14.9	17%	13%	Brown												
	2.8	28	20	" B												
	3.5	13%	10%	" B												
	9.1	7%	6%	Bullfinch A												
	8.0	64	3%	Bulfinch												
	2.6	17%	8%	Burns												
	26.2	17%	8%	Burn Dry A												

16

La réaction que suscite cette prochaine exposition parmi les grandes compagnies à capital-actions et les principales maisons de placement, porte à croire que Montréal verra une voie nouvelle s'ouvrir à une époque opportune.

L'honorable Frank M. Ross, C.M.G., M.C. avec barrette, Ch.O. St-J., LL.D., président du conseil, est heureux d'annoncer la nomination de M. Louis A. Lapointe au conseil d'administration de la compagnie International Paints (Canada) Ltée. M. Lapointe est président de la compagnie Miron Ltée., et directeur de plusieurs autres sociétés commerciales d'envergure.

Les Syndics de la Paroisse St-Pierre d'Alma ont accordé à un Syndicat formé des Maisons J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée de Chicoutimi et Jacques Légaré et Cie, une émission d'obligations au montant de \$460,000 à 5¼% échéant de un an à 15 ans.

La majeure partie du produit de la présente émission d'obligations sera déposée chez le fiduciaire pour pourvoir au rachat au prix du pair et intérêts courus, le 1er novembre 1964, du solde d'une émission d'obligations au montant de \$400,000 émise comme en date du 1er novembre 1962. Le solde sera affecté aux fins générales de la paroisse. M. Lévesque ptre, en est le curé actuel.

D'autre part, le Collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi a adjugé à J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée de Chicoutimi, \$800,000 d'obligations, première hypothèque, dont \$383,000 à 5½% et \$417,000 à 6% échéant d'un an à 15 ans. Le produit de la vente de cette émission sera en partie employé à compléter le coût de construction du Collège du Bon-Pasteur à Chicoutimi.

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL-25
Tél.: AVenue 8-2152

0	10.2	13	7	Melchers	.10	.10	64Aug	1.23	123%	121%	124%	+ 1/4	8	5.4	20%	20%	SCOT Mis	1.10	Dec	53	20	10%	10%	10%	16	
7	4.0	5.2	3.0	" pfd	.35	.35	Aug	.27	5.2	5.2	5.2	+ 1/4	8	3.3	20.3	10%	Scott Yk	.36	Dec	34	54	10%	10%	10%	1	
4	20.3	4.30	3.05	MEPC Cdn	.05	.05	Sept	.17	3.45	3.30	3.30	- 1/5	17	4.9	19.1	56%	Scurl pld	2.75	2.75	Dec	13.40	54	5%	5%	5%	1
4	15.3	2%	7%	Metro	1.30	1.30	64Jan	4.82	221%	91%	91%	+ 1/4	33	5.3	13.7	18%	Scythes Co	1.00	1.00	1.00	1.37	18%	19%	19%	4	
8	7.1	14	13%	" pld	1.00	1.00	Dec	1.95	221%	14%	14%	+ 1/4	33	4.7	13.7	18%	Select Pln	.20	Dec	32	1.50	1.50	1.50	1.50	4	
9	19.6	5%	4%	Mid Pac G	.20	.22	64July	7.34	51%	57%	57%	+ 3/4	3	5.0	8.0	1.80	Sel Lease	.251	Dec	35	Dec	35	1.50	1.50	1.50	4
0	19.6	5%	4%	Mid Pac G	.20	.22	64July	7.34	51%	57%	57%	+ 3/4	3	5.0	8.0	1.80	Sel Lease	.251	Dec	35	Dec	35	1.50	1.50	1.50	4
2	16.1	3.40	2.45	M-WI Gas	.10	.15	Dec	.34	3.30	3.20	3.25	+ 1/4	6	3.9	28%	25%	Shell In pf	1.01	1.10	Dec	32	15%	15%	15%	14	
2	12.1	15	10%	Miron pld	.30	.40	64Jan	1.71	14%	14%	14%	+ 1/4	15	5.1	11.6	45%	Sevin Arts	.35	Dec	56	June	31	19%	19%	28	
7	11.1	8	6	Mitch R A	1.50	1.00	64Dec	1.17	10	7%	7%	+ 1/4	1x	5.1	139	130	Sher Will	1.00	1.40	64Aug	3.46	136%	14%	14%	1	
8	16.5	37	27%	Molson A	1.10	1.00	64Mar	2.13	37	34%	34	- 1/4	127	2.5	23.7	17%	Shop-Save	.301	40Mar	.67	June12m	.18	16%	16	105	
7	17.1	40	28%	Molson A	1.10	1.00	64Mar	2.13	37	34%	34	- 1/4	127	2.5	23.7	17%	Shop-Save	.301	40Mar	.67	June12m	.18	16%	16	105	
3	12.1	8%	6%	Molyb	.25	.25	64June	.62	88%	8%	8%	+ 1/4	443	4.1	8%	7%	Sicard	.30	Dec	70	June	31	7%	7	3	
7	22.5	74%	70%	M Invest	2.00	2.50	Dec	3.04	68%	100	100	+ 1/2	84	4.7	12.2	15%	Silkn	.33	Dec	1.43	20%	20%	20%	1		
7	22.5	74%	70%	M Invest	2.00	2.50	Dec	3.04	68%	100	100	+ 1/2	84	4.7	12.2	15%	Silkn	.33	Dec	1.43	20%	20%	20%	1		
1	14%	14%	14%	" pld	.44	.44	Dec	.60	14%	12%	14%	+ 1/4	24	3.9	14.7	14%	" B	.62%	64Jan	1.23	15%	15%	15%	6		
5	9.4	17%	12%	Mil Loco	.60	.60	Dec	1.84	105	98	102	+ 7	39	5.8	22%	17%	Slaters S	.30	50	Oct	6.04	19%	19%	19%	1	
9	10	10	10	Mil Ref	.60	.60	Dec	2.01	105	98	102	+ 7	39	5.8	22%	17%	Slaters S	.30	50	Oct	6.04	19%	19%	19%	1	
3	26.5	10%	90%	Mil Trust	1.95	2.15	Dec	3.57	105	98	102	+ 7	39	5.8	22%	17%	Slaters S	.30	50	Oct	6.04	19%	19%	19%	1	
1	24.8	59%	49%	Moore Co	1.02	1.22	Dec	2.28	105	98	102	+ 7	39	5.8	22%	17%	Slaters S	.30	50	Oct	6.04	19%	19%	19%	1	
2	11.5	15%	10	Morse A	.70	.70	gDec	1.28	12%	14%	15	+ 1/4	40	5.4	1.3	52%	51	Somm pld	2.80	2.80	Dec	39.22	52%	51%	51%	1x
7	10.2	12%	6	Morse B	.70	.70	gDec	1.18	12%	14%	11%	+ 1/4	40	5.4	1.3	52%	51	Somm pld	2.80	2.80	Dec	39.22	52%	51%	51%	1x
8	13.7	13	11	Mt R Dair	.60	.60	64Mar	.34	5%	5	5	+ 1/2	1x	5.4	1.3	52%	51	Somm pld	2.80	2.80	Dec	39.22	52%	51%	51%	1x
6	6.6	15%	10	Mt R Rice	.60	.60	64Apr	.91	13	12%	13	+ 1/2	4	3.5	18.7	30%	27	Southern	1.15	1.00	Dec	1.52	29%	29%	29%	1
6	6.6	15%	10	Mussens	.70	.70	64Apr	.91	13	12%	13	+ 1/2	4	3.5	18.7	30%	27	Southern	1.15	1.00	Dec	1.52	29%	29%	29%	1
N-O																										
3	12.0	2.00	1.15	Nat Auto V	.10	.20	62Dec	.46	1.20	1.20	1.20	+ 1/4	1	4.4	11.0	4.90	3.90	Staff Fd	.20	20	Dec	.41	4.50	4.50	4.50	1
3	12.0	2.00	1.15	Nat Cont	.10	.20	62Dec	.46	1.20	1.20	1.20	+ 1/4	1	4.4	11.0	4.90	3.90	Staff Fd	.20	20	Dec	.41	4.50	4.50	4.50	1
2	14%	14%	14%	" wts	.80	.80	Dec	.06d	2.00	1.75	2.00	+ 3/5	14	2.9	26.2	18%	St Brands	.20	2.40	Dec	3.17	82%	82%	82%	1	
2	7.7	26%	21	Nat Groc	.60	.60	64Mar	3.38	11%	11	11%	+ 1/4	21	1.8	11.7	14	9%	Stand Paf	.40	Dec	1.42	12%	12%	12%	19	
4	7.7	26%	21	Nat Groc	.60	.60	64Mar	3.38	11%	11	11%	+ 1/4	21	1.8	11.7	14	9%	Stand Paf	.40	Dec	1.42	12%	12%	12%	19	
0	19.4	30	25	Nat Trust	.52	.52	Oct	.73	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
0	19.4	30	25	Nat Trust	.52	.52	Oct	.73	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
0	15.6	11	8	Nicor pld	.60	.60	64Apr	.65	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
1	12.1	19%	13%	Niag WC	.80	.80	64Mar	1.61	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
2	11.8	19%	13%	Niag WC	.80	.80	64Mar	1.61	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
2	11.8	19%	13%	Niag WC	.80	.80	64Mar	1.61	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
8	23.6	50%	47	Noranda	1.30	1.40	Dec	2.09	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
8	23.6	50%	47	Noranda	1.30	1.40	Dec	2.09	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
4	22.9	24%	18%	NorONGas	.50	.55	Dec	1.02	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
4	22.9	24%	18%	NorONGas	.50	.55	Dec	1.02	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
0	27.9	12%	8%	Nor Phone	.19	.24	Dec	.43	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
5	8.50	54	41	Nor pld	.70	.70	Dec	.87	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
5	8.50	54	41	Nor pld	.70	.70	Dec	.87	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
8	18.0	28	24%	NW Util	4.00	4.00	Dec	28.65	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
1	16.3	24%	13%	Ocean C	.50	.60	Dec	1.20	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
4	15.9	16	13%	Ocean F	.25	.25	Aug	.50	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
4	15.9	16	13%	Ocean F	.25	.25	Aug	.50	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
9	22.6	55	47%	Ont Loco	1.20	.45	Dec	2.15	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
9	22.6	55	47%	Ont Loco	1.20	.45	Dec	2.15	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
6	13.0	12%	10	Ont Steel	7.00	7.00	Dec	95.78	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
8	32.8	30%	2.40	Ont Stores	.20	.20	Dec	.09	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
8	31.3	33%	27%	Oshawa	.29	.25	64Jan	1.03	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
8	31.3	33%	27%	Oshawa	.29	.25	64Jan	1.03	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
3	11%	11%	11%	" pld	.60	.60	Nov	1.02	27%	27%	27%	+ 1/2	1x	5.5	4.4	10%	St Brack A	.40	Dec	2.49	13%	13%	13%	1		
P-R																										
1	24.1	4.45	3.85	P A C Inv	.17	.17	Nov	.17	4.15	4.05	4.15	+ 1/4	157	5.8	19.8	14%	Tr Fin A	.80	80	Dec	70	10%	10%	10%	2	
1	24.1	4.45	3.85	P A C Inv	.17	.17	Nov	.17	4.15	4.05	4.15	+ 1/4	157	5.8	19.8	14%	Tr Fin A	.80	80	Dec	70	10%	10%	10%	2	
3	9.8	13	5.60	Park	.40	.40	64Apr	.56	4.15	4.05	4.15	+ 1/4	157	5.8	19.8	14%	Tr Fin A	.80	80	Dec	70	10%	10%	10%	2	
3	9.8	13	5.60	Park	.40	.40	64Apr	.56	4.15	4.05	4.15	+ 1/4	157	5.8	19.8	14%	Tr Fin A	.80	80	Dec	70	10%	10%	10%	2	
8	11.5	18	9	P Sef Sls	1.00	1.00	64Aug	1.39	4.15	4.05	4.15	+ 1/4	157	5.8	19.8	14%	Tr Fin A	.80	80	Dec	70	10%	10%	10%	2	
8	11.5	18	9	P Sef Sls	1.00	1.00	64Aug	1.39	4.15	4.05	4.15	+ 1/4	157	5.8	19.8	14%	Tr Fin A	.80	80	Dec	70	10%	10%	10%	2	
1	10.1	7%	7%	Peel-Eldar	.60	.60	Nov	.80	4.15	4.05	4.15	+ 1/4	157	5.8	19.8	14%	Tr Fin A	.80	80	Dec	70	10%	10%	10%	2	
1	10.1	7%	7%	Peel-Eldar	.60	.60	Nov	.80	4.15	4.05	4.15	+ 1/4	157	5.8	19.8	14%	Tr Fin A	.80	80	Dec	70	10%	10%	10%	2	
10	9.4	7%	7%	Pembina	.70	.70	Nov	.80	4.15	4.05	4.15	+ 1/4	157	5.8	19.8	14%	Tr Fin A	.80	80	Dec	70	10%	10%	10%	2	
6	22.6	18	1																							

Algoma-Talisman Minerals et Midrim Mining Co.

En vertu d'un accord conclu entre Midrim Mining Company Limited et Algoma-Talisman Minerals Limited, en date du 8 octobre 1964, cette compagnie et Midrim Mining, obtinrent, à la suite d'un paiement comptant de \$2,500 chacune, une option de travail jusqu'au 31 octobre 1967, leur permettant d'acquiescer les droits minéraux sur les terrains miniers, situés dans la moitié de la partie sud du canton McOwen, Ontario, comprenant 22,937 acres. Au cours de cette période,

les compagnies ont consenti d'effectuer des travaux de développement sur les terrains miniers pour une somme d'au moins \$25,000. A raison de ces dépenses, les compagnies auront le droit, en tout temps, jusqu'au 31 octobre 1967, de demander l'incorporation d'une nouvelle entreprise aux fins d'acquiescer les droits miniers au moyen de l'émission de 900,000 actions de la nouvelle compagnie, 500,000 actions aux vendeurs et le solde, soit 400,000 actions, aux compagnies en compensation pour les argents dépensés sur les terrains miniers, sous réserve de certaines conditions d'immobili-

sation (entiercées) tel que l'exigent les corps publics y ayant juridiction.

Permo Gas & Oil Limited

La compagnie se propose d'offrir à ses actionnaires inscrits le 9 novembre 1964, des droits leur donnant le privilège de souscrire à 6,553,484 actions additionnelles ordinaires de la compagnie au prix de 25¢ chacune, à raison d'une action additionnelle pour chaque action détenue. On se propose d'expédier la dite offre aux actionnaires le ou vers le 18 novembre 1964 et elle devra être acceptée d'ici le 18 décembre 1964. Commonwealth Petroleum Services Limited (un im-

portant actionnaire de la compagnie détenant environ 19.35% de ses actions ordinaires) s'est engagée à acheter à 25¢ l'action, jusqu'à concurrence de 3,300,000 actions de la compagnie, ou même un plus grand nombre d'actions au même prix provenant de celles non souscrites en vertu de l'offre actuelle de droits. Les actions de la compagnie se vendront ex-droits le 5 novembre 1964.

Scott Paper Limited

La compagnie a reçu un avis du Service du Revenu extérieur

des Etats-Unis que toutes les actions ordinaires en circulation sont exemptées de la taxe de 15% sur la taxe d'égalisation de l'intérêt aux Etats-Unis.

Jefferson Lake Petrochemicals of Canada Limited

La compagnie a reçu avis du Département de l'Impôt sur le Revenu aux Etats-Unis que toutes les actions en circulation, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune sont exemptées de la taxe de 15% de l'égalisation de l'intérêt en vigueur aux Etats-Unis.

fonds mutuels

Service de F.I. Dupont & Co.

Adanac Mutual Funds	3.08	3.37
Affiliated Fund Inc. Com.	8.98	9.71
Amalgamated Financial Fund	2.38	2.60
American Business Shares	4.38	4.74
Andrea Equity	2.89	3.17
All Canadian Com.	6.30	6.90
All Canadian Div.	8.48	9.29
American Growth Fund	10.73	11.73
Beaubrun Corp.	40.40	43.87
Boston Fund Ltd.	10.68	11.67
Bullock Fund Ltd.	15.70	17.20
Canada Growth Fund	6.00	6.56
Canadian Gas & Energy Fund Pfd.	8.72	9.56
Canadian Investment Fund	4.15	4.56
Canadian Trustee Inc. Fund	4.92	5.38
Canafund Co. Ltd.	52.92	55.57
Champion Mutual Fund of Canada	7.29	8.01
Collective Mutual Fund	5.99	6.51
Commonwealth Intl.	10.72	11.75
C.I. Leverage	9.53	10.44
Corporate Investors	6.00	6.56
Diversified Income Shares Ser. 'A'	29.70	—
Diversified Income Shares Ser. 'B'	5.94	6.53
Dividend Shares	3.83	4.20
Dominion Compound Fund	4.37	4.69
Dominion Compound Fund (Non-Res.)	4.22	4.53
Dominion Dividend Fund	3.51	3.77
Dominion Equity Inv. Ltd.	22.90	23.29
Dreyfus Fund Inc.	21.37	23.33
Dynamic Fund	12.27	12.39
European Growth Fund	6.40	6.99
Federated Growth	5.98	6.54
First Oil & Gas	5.52	6.03
Fonds Collectif 'A'	7.38	8.02
Fonds Collectif 'B'	5.60	5.96
Fonds Collectif 'C'	8.21	8.92
Fonds Mutuel Adanac	3.08	3.37
The Frazer Fund Ltd.	9.98	10.04
Group Inc.	4.27	4.67
Growth Oil & Gas	11.52	—
Incorporated Investors	7.89	8.62
Investors Growth	8.46	9.19
Investors Intl. Mutual	5.14	5.59
Investors Mutual of Canada	14.83	16.12
Keystone Custodian S-1	25.28	27.58
Keystone Custodian S-4	5.19	5.68
Keystone Custodian K-2	5.92	6.47
Mass Invest. Trust	17.42	19.04
Mass Invest. Growth Stocks	9.21	10.07
Mutual Accumulating Fund	4.87	5.32
Mutual Bond	8.11	8.49
Mutual Income Fund	6.41	7.01
Mutual B.I.F.	5.81	6.09
North American Fund of Cda. Ltd.	13.76	15.04
One William Street Fund	15.76	—
Pret & Revenu Mutuel	7.26	7.94
Provident Mutual Fund	5.92	6.44
Putnam Growth Fund	9.71	10.61
Radiation R.I.	5.18	5.69
Regent Fund Ltd.	—	—
Research Investing Corp.	—	—
Savings Investments Mutual of Cda.	7.26	7.94
1962 Exec. Fund of Canada Ltd.	6.79	7.04
Television Electronics	8.10	8.83
Timed Investment Fund	7.10	7.80
United Accum. Fund	8.37	9.15
Wellington Fund Inc.	15.74	17.15
Western Growth Fund Ltd.	5.91	6.46

change

Service de la BCN

Afrique du Sud	1.50
Allemagne	2.705
Angleterre	2.9828
Argentine	0.00765
Australie	2.3975
Autriche	0.0418
Belgique	0.02162
Bresil	0.0075
Chili	0.3390
Danemark	1.551
Espagne	0.0180
Etats-Unis	1.07
France	2.1942
Hollande	2.990
Italie	0.017213
Japon	0.00292
Mexique	0.0866
Norvège	1.501
Nouvelle-Zélande	2.9828
Pérou	0.0403
Suisse	2.0845
Tchécoslovaquie	2.492
Vénézuéla	2.500

LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

finissant le 30 octobre 1964 et 1965

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouv. du Canada			O. D.	O. N.	Que Hydro	O. D.	O. D.	O. D.	
4	Dec/64	99.90 100.12	Man Hydro	5/75-78 98 1/2	100	BC Elec 'AA'	4/86 81 83 1/2	Massey-Ferg	4/26 94 1/2
3 1/4	Dec/64	99.82 100.05	Do	5/81-81 99 1/2	Do	Do 'AB'	4/86 81 83 1/2	Do	5/67 98 1/2
3 1/4	Feb/65	99.70 100.02	Do	5/82-82 100	Do	Do 'AC'	4/86 81 83 1/2	Do	5/67 98 1/2
3 1/4	Mar/65	99.55 100.18	Do	5/82-82 100	Do	Do 'AD'	4/86 81 83 1/2	MEPC Cdn	6/82 103 1/2
3 1/4	July/65	99.45 99.68	Do	5/82-82 100	Do	Do 'AE'	5/86 93 95 1/2	Moffat	5/66 99 1/2
3 1/4	Dec/65	99.00 99.30	ManTelCom	5/82-82 100	Do	Do 'AF'	5/86 93 95 1/2	Nor Ont	5/82 99 101 1/2
3 1/4	Sept/65	99.35 99.78	Do	5/82-82 100	Do	BC Forest	5/89 98 1/2	Do	6/85 101 103V
3 1/4	Feb/66	99.80 99.40	Do	5/84-84 100	Do	BC Tel	5/82 93 95 1/2	Nor Que Pwr	3/84 67 94 1/2
3 1/4	Sept/66	99.45 98.15	Do	5/84-84 100	Do	Do	5/82 93 95 1/2	NW Utes	5/83 97 99
4 1/2	Dec/66	99.85 100.45	New Bruns	3/65 98 1/2	Do	BP Refineries	5/86 101 103	Do	5/88 100 102
4 1/2	June/67	99.05 99.65	Do	5/64-66 100	Do	Brookville Ch	6/80 101	Ogilvy's J A	4/84 67 97 1/2
4 1/2	Oct/67	97.35 97.95	Do	4/84-66 98 1/2	Do	Can Cement	5/86 97 99 1/2	*Pac Petro	5/87 107 111
4 1/2	Jan/68	98.18 98.12	Do	3/65-65 98 1/2	Do	Can Breweries	5/83 94 96 1/2	Pembina P L	4/84 71 94 1/2
3 3/4	June/68	94.38 95.12	Do	3/65-65 98 1/2	Do	Can Br Alum	5/89 98 100 1/2	Do	5/72 96 1/2
3 3/4	Oct/68	100.38 101.12	Do	3/68 92 1/2	Do	Do Debs	6/87 101 104	Do	6/75 102 1/2
5 1/2	Apr/69	100.20 103.50	Do	4/64-66 96 1/2	Do	Do Debs	5/86 99 102	Pine Points	6/79 101 1/2
3 1/4	July/69	100.38 101.12	Do	4/64-66 96 1/2	Do	Cdn Chemical	4/89 98 1/2	Power Cp of C	3/87 95 97
3 1/4	Oct/69	102.50 103.50	Do	3/67-69 98 1/2	Do	Do	5/81 99 101	Do	5/87 98 100 1/2
3 1/4	May/70	93.00 94.00	Do	3/67-69 98 1/2	Do	*C Delhi Oil	5/83 100 107 1/2	Que Nat Gas	5/85 95 98 1/2
4 1/4	Sept/72	95.50 96.25	Do	3/67-69 98 1/2	Do	CIL	3/84 78 88 99 1/2	Do	6/88 99 102
3 1/4	Apr/74	102.62 102.32	Do	4/67-71 91 1/2	Do	Do	5/84 77 100 102 1/2	Que Power Co	6/82 103 1/2
3 1/4	June/74	84.62 85.32	Do	4/68-68 94 1/2	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Que Telephone	5/83 99 100
3 1/4	Jan/75	87.00 87.75	Do	5/68-74 98 1/2	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Reno Alumin	4/87 92 95 1/2
3 1/4	Oct/79	81.25 82.00	Do	5/70-75 95 1/2	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
3 1/4	Aug/80	103.25 104.00	Do	5/77-79 95 1/2	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
3 1/4	Sept/80	92.68 93.62	Do	5/77-79 95 1/2	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
5 1/4	June/88	98.12 98.87	Do	5/75-77 95 1/2	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
5 1/4	May/90	101.00 101.75	Do	5/77-79 95 1/2	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
3 1/4	Mar/96-98	77.25 79.25	Do	5/79-81 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
3	Sept/Perps	75.75	Do	5/82-84 101 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
C.N.R.			Do	5/83-86 96 1/2	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
5 1/2	Dec/64	100.05	Do	5/84-87 96 1/2	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
3	Jan/61-66	98.25 99.05	Do	5/87-89 99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
3 3/4	Jan/64-67	96.35 97.15	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
4 1/2	Apr/67	99.50 100.25	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
3 1/4	May/67	98.85 99.15	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
2 1/2	Sept/64-69	91.88 93.25	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
5 1/2	Dec/71	102.12 102.87	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
2 1/2	Jan/66-71	90.25 91.50	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
2 1/2	Feb/72-74	90.80 90.50	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
5 1/4	May/77	99.25 100.25	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
5 1/4	Feb/81	87.75 88.50	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
5 1/4	Jan/85	105.50 106.50	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
5 1/4	Oct/87	97.87 99.00	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
PROVINCIAL			Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Alta Tel	4/84-76-78	89	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do	Do	5/89-99 100 1/4	Do	Can Pac Ry	4/69 94 96	Do	5/83 99 100
Do	5/89-81 97 1/2	Do</							

Aux second et troisième trimestres de cette année l'économie canadienne a stagné à un niveau élevé après avoir accusé une forte croissance au cours des deux trimestres précédents. Une telle pause n'a guère surpris les observateurs qui s'attendaient à ce que le stimulant fourni par les importantes exportations de blé, le programme gouvernemen-

tal d'encouragement à la construction pendant les mois d'hiver et l'application échelonnée de la taxe de vente sur l'outillage et les matériaux de construction, épuise ses effets. A en juger d'après les indications présentes, l'activité économique reprendra sa phase ascendante au dernier trimestre de cette année.

Tendance favorable
En octobre, l'évolution de la tendance économique paraît suffisamment claire pour permettre de dégager certaines conclusions préliminaires sur l'ensemble de 1964 et d'établir une base d'évaluation des perspectives pour l'année prochaine.

On s'attend désormais à ce que le produit national brut canadien dé-

passe \$46 milliards en 1964 pour en-
 registrer un gain de presque 8%,
 soit légèrement supérieur à 6% en
 termes constants. Ce progrès est
 d'autant plus remarquable que la
 production agricole, quoique supé-
 rieure à la moyenne, restera bien en-
 deçà de son record absolu de l'an
 dernier. Du côté de la demande, les
 investissements des entreprises en
 usines et matériel, la construction ré-
 sidentielle et les exportations de
 marchandises enregistrent, évi-
 demment, les gains relatifs les plus
 élevés. Il y a tout lieu de croire
 que le programme d'investissements
 pour 1964 des entreprises, institu-
 tions et gouvernements, que l'enqué-
 te officielle effectuée au milieu de l'an-
 née estimait à \$10.8 milliards, soit
 de 16% plus élevé qu'en 1963, ne
 sera pas loin d'être réalisé. S'il n'at-
 teignait pas ce chiffre, ce serait dû
 à des difficultés d'approvisionnement
 en matières premières comme l'a-

cier, par exemple, et à la pénurie de main d'œuvre qualifiée dans certaines régions.

Relevons comme un fait particulièrement significatif la réduction du taux de chômage, tombé de 5, 5% à 4, 7% de la population active, et l'augmentation comparativement modeste — moins de 2% — du niveau général des prix.

Par suite du fort accroissement des revenus des particuliers et des sociétés et de l'extension de la taxe de vente fédérale aux biens d'équipement, le déficit combiné des trois échelons gouvernementaux qui s'était élevé l'an dernier (sur la base des comptes nationaux) à \$735 millions, devrait être fortement réduit, sinon éliminé en 1964. Par contre, on prévoit que le déficit des transactions internationales courantes du Canada dépassera d'environ \$100 millions les \$557 millions de 1963, ceci reflétant des versements de dividendes et des dépenses touristiques plus élevés, de même qu'une demande toujours forte de denrées importées.

1964 aura été la quatrième année d'expansion continue de l'économie canadienne depuis le début de 1961 qui marquait le creux du cycle. La caractéristique remarquable de cette période a été l'évolution stable de la croissance qui a conduit fin 1964 à la pleine exploitation de la capacité de toute une gamme d'industries et, à l'exception de certaines régions, à une utilisation des ressources de main d'oeuvre voisine du plein emploi.

Phase finale

Le fait que les performances de l'économie ont été aussi brillantes en 1964 et que l'on prévoit encore une activité accrue pour les derniers mois de cette année devrait susciter une certaine circonspection dans l'évaluation des perspectives de 1965. Sans doute, du point de vue cyclique, l'analyse actuellement la plus plausible semble indiquer que l'économie est entrée dans la phase finale d'une expansion exceptionnellement longue qui pourrait peut-être durer encore de 6 à 9 mois, mais qui serait suivie d'un plafonnement de l'activité économique, voire d'une correction vers la fin de 1965. Il convient, bien entendu, de relever que même si pareille évolution semble probable, plusieurs éléments, dont la politique gouvernementale, pourraient modifier le cours prévu des affaires.

Dans ces conditions, il est vraisemblable que la production, l'emploi et les revenus enregistreront des gains plus modestes en 1965. Selon les indications présentes, le principal stimulant demeurent les investissements des entreprises (en particulier dans les secteurs des ressources naturelles, des entreprises manufacturières et du commerce). Les dépenses en machines et outillage de même que la construction non résidentielle pourraient augmenter de 7% à 8% l'an prochain. Un accroissement du même ordre est prévu pour les dépenses en biens et services des trois échelons gouvernementaux ne varie pas sensiblement par rapport aux dépenses d'un peu plus de \$2 milliards estimées pour cette année.

Les perspectives des exportations sont dominées par des courants contraires tant du point de vue des plus importants groupes de marchandises que des principaux marchés. Alors que les ventes de blé seront probablement bien inférieures à celles de 1964, ce déclin devrait être compensé par des livraisons plus élevées de matières premières industrielles (en particulier de métaux de base) et de produits manufacturés. Par régions, ce sont les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, la Communauté Economique Européenne, qui offrent aux exportations canadiennes les perspectives les plus prometteuses d'une poursuite de leur croissance en 1965. En fait, les gains réalisés en ces pays, devraient contrebalancer d'éventuels fléchissements des ventes au Royaume-Uni et aux pays communistes.

On s'attend également à d'importants déplacements dans la structure des dépenses des consommateurs. Les achats de nouvelles voitures ayant enregistré une montée en flèche depuis le début de 1961 — avec pour conséquence une détente progressive de la demande de remplacement — pourraient plafonner l'an prochain. D'autre part, le taux élevé des logements terminés cette année permet d'entrevoir une nouvelle augmentation importante des dépenses en appareils électoménagers, meubles et autres biens durables.

(Suite à la page 13)

Vol.	Max	Min	Fer.	Diff	Max	Min
------	-----	-----	------	------	-----	-----

	...	...	...	...	...
Acadia	425	8	7	8	+1/2
Accra	87	19	18	18	-48
Acme	40	13/2	12	13 1/2	+1
Advoc	65	65	65	65	700
Agentic	18203	90	75	90	+25
Ajax	73	10	9	9	-1 1/3
Akcho	Yk	20	74	68	-48
Alta Pac	13	47 1/2	47 1/2	47 1/2	+60
Alta Pitch	94	73	73	73	+60
Alli Rox	21 1/2	21 1/2	22	22	37
Alminex	142	420	400	420	450
Alscope	341	171	135	140	249
Ami	359	16	16	18	30
Amal Balle	227	10	10	10	10
Amal Lord	40	16	16	16	19
Amal Rare	21	9	9	9	12
Amerian	125	5	4	5	+1/2
Am Leduc	365	14	12 1/2	13 1/2	+2
Anchor	12	12	12	12	24
Ang	232	170	162	165	-2
Ang Unit	518	29	25	29	4
Arg-Rouny	3007	155	113	140	+22
Aseil	271	19	16	16	-1 1/2
Amthion	95	6 1/2	6 1/2	6 1/2	19
Arco	863	250	228	248	+16
Arjono	220	9	8 1/2	8 1/2	-1/2
Arno	7	4	4 1/2	4 1/2	7
Asamera	14	67	66	66	-4
Asarc Arc	68	19	18	18	105
Do. Wts					
AlthianCatCp	203	128	116	-2	140
Altian Xy	63	8	8	-1/2	10
Altin Ruff	2246	8 1/2	7	8	13 1/2
Altin Ruff	40	31	29	32	+3
Avup	40	35	35	40	-10

[illegible]

	C-E					
Cable	32	14	14	14	+1	18
Cadamel	1130	13	9	12	+3	19 1/2
Cald&Eds	24	19 1/4	19 1/4	19 1/4	+1/4	24 1/4
Calumet	50	5	5	5	0	15
Calvert	372	26	23	23 1/2	-1/2	80
Cam	137	21	19	20 1/2	-2	52
Camrine	50	320	300	320	+20	245
CamfiloMat	4304	295	200	280	-85	395
Camp Chik	296	500	475	475	-25	523
CampRedKlt	8	19 1/4	18 1/2	18 1/2	-1/4	32
Can	85	15	15	15	0	315
Can Sthn	185	330	310	315	+10	495
Can Tngd	348	135	109	129	-12	135

C Daniel	707	950	875	950	+55	960	475
Do wits	3	105	105	105	-15	305	10
C Dyrno	151	145	132	140	+10	220	10
C Export	491	167	151	166	+14	170	10
C Friday	4	302	310	310	+5	325	225
C High Cr	41	27	25	27	+2	28	11
C Homestead	28	96	92	92	+2	120	7
C Keeley	399	42	36	37	-1	59	13
C Lester	24	16	16	16	-1	23	11
C Magnes	30	155	150	150	-5	215	130
C Malart	10	72	72	72	78	48	14
C Silice	22	75	72	72	-1	104	17
C Superior	5	102	17%	17%	+14	174	17
C Williston	65	75	75	75	90	36	10
Cdn-Aust	290	8	12	12	-1	152	7
En-Erin	1462	11%	9	10%	+1%	64	11
Candore	39	115	12	13	64	11	11
Caplain	970	9	8%	8%	15	6	11
Carbec	55	7%	7	7	15	6	11
Cassidy	136	7	7	7	+5	90	5
Cattler Q	83	10	10	10	-1/2	15	10
Cassler S	57	11%	11%	11%	12%	10	10
Castle	74	21	20	20	-1/2	26	11
Cen Del Rio	729	835	800	825	+15	855	69
Cen Man	99	5	4 1/2	4 1/2	182	10	10
Cen Pair	99	41	135	135	-2	182	10
Cen Pk	291	161	14	14	-1	150	10
Charter	156	199	195	199	+4	220	15
Chemalloy	99	100	91	95	+4	203	3
Cheskirk	828	105	9 1/2	10	18	11	11
Chick	291	161	14	14	+1 1/2	18	11
Chib-Ck	38	12 1/2	12	12	+1 1/2	15	11
Chiboug	110	8	7	7	+1	15	11
Chibougam	117	38	36	37	+1 1/2	45	2
Chick	407	11	104	104	+4	149	7
Chimp Lk	3519	118 1/2	16	18	+1	18 1/2	7
Chromium	1026	118	105	105	-10	174	7
Cleveland	30	100	6	6	410	27	11
Coin	77	335	325	335	410	27	11
Coin Lk	65	21	21	21	+1	25	11
Comb	645	24	20	21	-1	31	11
Com Wil	100	6	6	6	+1	11	11
Commercial	3	31	30	30	55	2	11
Commwilt	1	290	290	290	+5	300	21
Conlages	73	90	85	85	-1	113	5
Conlar	7	22	22	22	+1 1/2	25	11
Conlar	60	11 1/4	11	11	35	11	11
Con-Saw	109	17	16 1/2	16 1/2	37	11	11

C Marcus	26	85	77	85	+4	150	70
C Mogul	1820	42	30	35	-4	90	22
C Mogul	1135	425	370	430	+50	575	345
C Mompas		5 1/2		8 1/2		8	4 1/2
C Morr	637	115	108	112	+2	133	51
C Morr	26	130	128	131	+3	111	111
C Moxie	316	15	15	15	+1 1/4	4 1/2	11 1/2
C New Pac	50	10	7 1/2	8	-2	15	6 1/2
C Nich	130	12	10	11 1/2	+2	35	8
C Nink	204	23 1/2	20 1/2	23 1/2	+3	29 1/2	20
C Nix	13	13 1/2	13 1/2	13 1/2	+2	13 1/2	13 1/2
C O'Neil	3	2 1/2	2 1/2	2 1/2	-2	7 1/2	4
C Rambler	687	204	187	190	-1	230	120
C Red Pail	98	9	8	8 1/2	+2	26	8
C Remy	329	17	13	14	+3	18	18
C Sannin	313	7	7	7		18	7
C Sargiro	251	35	32	34		35	28
C West	18	145	135	135	+3	190	126
C Conest	31	520	495	500	-10	680	380
C Conest		13 1/2		13 1/2		13 1/2	13 1/2
C Copparr	285	10 1/2	8 1/2	9 1/2	+1	12 1/2	7
C CopparrM	656	16	30	36	+2	45	10 1/2
C Courlay	364	26 1/2	25	26 1/2	+1	32	23
C Couven	45	25	23	25	-1	27	16
C Couven	34	24	24	24	-1	29	29
C Cragmont	88	17 1/4	17 1/4	17 1/4	+15	15 1/4	15 1/4
C Croitor Pash	60	15	12	12	-3	53	9 1/2
C Crownbridge		45		47		50	43
C Crowsal	230	8 1/2	8 1/2	8 1/2	-1/2	10	5 1/2
C Crusade	35	7	6 1/2	6 1/2	-1/2	10	5 1/2
C Cusco	405	11	9 1/2	10 1/2	+1/2	19	9
C Daering	140	14	12	13	-1	17	10 1/2
C D'Arc	168	17	16 1/2	17	+1/2	23	15 1/2
C De Horn	26	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+1	12 1/2	7
C D'Elondia	91	9 1/2	8 1/2	9 1/2	+1	12 1/2	7
C Del Pac	81	19	17	18	+1/2	25	14
C Delnie	14	89	85	85	-1	94	74
C Delnie	105	105	105	105	+1 1/4	174	9 1/2
C Dev-Palm	2	115	115	115	+1	132	100
C Dickenson	21	515	500	510	+10	585	465
C Discov	67	315	295	295	-15	375	225
C Dolan	55	10 1/2	10	10 1/2	+1/2	12 1/2	7 1/2
C Douglas 2	2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+1	12 1/2	7 1/2

Dome Pet &	119	17%	17	17%	+1	17%	14%
Domin Ex	230	15	13	13%	+1	27	12
Dome Lahids	90	20	17	20	+	26	13
Dome	78	19	18	18	-1/2	3	13
Dumagami	10	75	75	75	75	148	51
Dumont	486	30	25	29	+3	33	19
Duraline	25	25	20	20	-2	45	17%
Dynemic	158	12	10	10	-2	20	10
Dynamic	240	18	17	18	+	25	15
E Amphi	50	6	6	6	-1/2	8%	6
E Malartic	356	158	175	175		218	140
E Suli	148	570	525	530	-10	570	530
E Suli	183	35	33	33	+	7	20
Empire	1000	29	27	27	-1	44	17%

Gliflids	1347	44	41	44	+3	86	151
Goldray	314	52	47	52	+3	56	21
Granby \$	16½			17½		23	16½
Granbury	395	20	16½	16½	-2½	27	121
Grass	98	650	615	640	+30	700	400
Grass (Hins) \$	16½			17½		13½	970
Gridell	524	74	70	70	-2	75	53
Gul-Por	40	24½	24	24	-2	34	8½
Gul-Gun	5	6	6	6	-1	12	5
Gunn	319	19	15	17	+1	39½	7
Gunnar	247	585	550	550	-30	825	550
Hallior	73	235	11	270		275	205
Hall-Hark	73	12	11	11	-1	13	10
Harrison	514	9	8	8	-1	16½	12
Hesaga	21	13	13	13		18	12½
Hestings	291	520	485	490	+5	520	920

HawyRedK	386	16	16	-1½	23	151
HighlandB	95	10	745	+80	900	243
Hall S	170	31	29%	31	32%	253
Hoddy B	39	75%	74%	74½	—	57%
Horn P	100	10	10	—	16	10
Hydra	129	26	22	+1½	32	213
Inl Camm	50	5½	5½	2½	8	41
Inl Hump	133	135	129	135	+5	220
Inl Hump	133	135	129	135	+5	220
Inl Dredg	1196	15	13½	15	+2	18
Irish	468	30	24	29	+3	49
Iron Bay	23	99	98	99	+7	121
Jack	778	240	209	231	+4	150
Jar Con	15	10	9½	10	+1	5

J-M

Jack Walte	290	14½	13	13	24½	11
Jacob	1043	18	14	+1½	35	14
Jeff	195	12	14	14	9	91
Jelast	550	24½	22	24½	+1½	46
Joburke	325	10½	9½	9½	21	71
Jolet-J	431	42½	38	42	47	21
Joletm	1587	100	92½	+1	233	85
Johni	1052	129	106	121	+1	188
Jowsay R J	186	57	46½	54	+7	90
Julbiee	351	190	175	185	+5	340
Kal	1587	100	92½	+1	233	85
Kerr Add	221	795	760	—	805	665
K Anacon	2467	295	218	222	—	295
Kiena	78	500	485	495	—	550
Kilmetin	120	93	92½	+1½	99½	13
Kirkland	211	17	14½	17	+1½	295
Kontiki	5	2	5	6	10	4
Kopan	20	10	10	10½	21	10
Luz	138	980	940	972	+20	980
Labrador S	35	39	36	39	+3	39
Laduboro	37	115	40	55	124	40
Laf Ouf S	264	10	11	11¼	+¼	137
Lk Ling	200	9	8	9	13½	6
Lk Shore	3	225	225	225	+5	265
Lk Osu	110	17	14	16½	+½	32
Lakehead	90	200	200	200	—	200
Latisam	3	800	800	800	—	995
Latisam	135	38	37	—	39½	27
Lang Am	788	15	13	14	28	12½
Leif	447	555	505	540	+20	750
Libert	110	10	10	10	—	10
Libert	13	13	12¾	12¾	—	16

Mal Hynd	150	20	18	-2	41	13
Man-Brue	62	20	19½	20	24	16
Manoka	57	15	14	-1	25	12
Maraigo	60	12½	11	-1½	17	9
Marboy	65	14	13	14	17	11
Martini	519	16	15	-9	290	67
Marcon	102	10	9	9½	22	8½
Martin-Ac	1059	67	62	66	+4	84
Messav	148	10	9	-1	31½	8½
Matach Can	146	35	30	-5	13	12½
Matachewan	20	9½	9	-½	15	8
Mattag Lk S	616	21¼	19¼	21¼	+2¼	21¼
Maybrun	2546	21	15½	18	+2½	21
Maydam	2083	94	86	96	+8	96
McInt	301	66	66½	65	-½	27½
McKanz R L	297	11	10½	10½	31	10
McKinlin	1404	33½	21	31	+10	29
McMar R Lk	25	20	20	7½	+12	35
McWalters	1322	35	29	33½	+½	35
Medal	41	49½	49	49	610	385
Mentor	346	42	38	40	50	19
Merc-Chap	383	13	12	12½	-½	41
Merris Is	415	67	67	67	35	19
Metal	155	12½	12	-1½	19	8½
Metal	1156	164	147	150	-13	164
Mid-Chib	111	32	25	32	46	24
Midcon	627	60	55	+5	8	60
Midcon	84	24	22½	25	29	18½
Aldrimr	176	27½	25	27½	+½	48
Milli Cit	194	44	40	42	+1	60
Min-Ore	770	15	12½	12½	-½	53
Mint	217	44	42½	-1½	70	30
Molyb	270	45	42	42	70	30
Mon Porc	83	125	126	-12	175	81
Monpre	185	10	9½	10	22	8
Mr Costigan	576	46	42	+2	52	42
Mr Pasa	117	127	127	142	104	142
Mr Wright	547	65	62	-1	72	41
Muti-Hin	130	28	25	+3	44	25½
Murphy	3	350	340	340	400	195

Nat Exp	1000	17½	12	16½	+3	48	5
Nat Fps	33	410	380	390	—5	545	240
Native	55	22	18	18	—3	41	11
Nealon	136	9	8½	8½	—½	14	8½
Nello		19	20			29	19
NEW							
N Alger	60	5	4½	5	—½	7½	4½
N Athona	40	26	25	26	+1½	33	24
N Bidlam	162	6	5	5½		9	4½
N Celum	4567	142	126	140	+15	142	23
N Continent	80	2	26	28		48	23½
N Davies	1619	29	25	29	+¾	33	16½
N Forma	130	6	5½	5½	—½	13	3½
N Goldvue		7	7½	7½	—½	15	5½
N Hama	75	7	7	7½	—½	10½	7
N Hosco	1232	355	320	340	+7	355	190
N Imp	7995	297	165	278	+107	160	54
N Jason	580	10	9	9½		10½	5
N Kelore	115	13½	12½	13½	+½	27½	9
N Klam	94	55	13	14	+1	21	14
N Rouyn	310	10½	9	9½	—1	16	9
N SenRou	1191	19½	16	17	—2	23	13
N Taku	109	42	32	40	+5	69	9
N W Amur	153	6	6½		—½	520	365
N Waco	67	510	490	490		520	365
do Wits	173	140	130	130		140	76
Newland	247	18	16	16½	—½	26	13
Newirth	40	17	15	15		26½	13
Newrich	94	55	55	55		55	31
Nick Rlm	215	16	14	14		29½	13
Nisto	571	18	15	18	+3½	33	7
Nocana		6½	7	7		12	4½
Nord-Acme	15	13½	13	13½	—½	18	10
Nordberg	285	12	12	12½	+2	12	40
Norgord	275	10	9½	10		22	5
Norlartlc	53	11½	10½	11	+1	16½	9½
Norlex	230	15½	13½	15	+1½	33	12
Norpetal	98	410	395	405	+10	410	380
Norpetal	2010	20	16½	17	—2	27	8

NORTH				
N Am Asbest	92	6	9	11
N Am Arre	33	13	10	5
N Arre	30	15	14	17½
N Cdn	6	296	290	345
0 w/s%pdfs	27	58	56	-2
do vits	10	7	8	35
N Cldsm	67	84	90	-10
N Gldcrst	75	15½	16½	18½
N Rankin	466	34	30	31
N Cldsm	67	84	90	10
Nthcal	581	70	67	70
Nth Can	29	150	145	150
Nthn Exp	307	151	148	148
Nthn Exp	211	625	625	625
Nthn Exp	10	15	15	+75
Nthn Exp	10	15	15	21

Threats/AWIs	20	25	35	24½
NwestCan 33	11	11	11	30½ 9
Nvidia	25	8	11	11 7½
Nov Bage	25	36	41	45 32
Nudul	130	15	13	13½ 18 11
Numac	45	160	152	160 + 81 152
do wts	10	43	42	43 - 81 40
Obask Lk	145	8½	7½	8 + 10 4
O'Brian	272	77	74	- 10 49
O'LearyMal	140	14	12½	13 + 23 11½
Okafite	120	14½	13	14½ + 20 8
do wts	403	14½	14	14 + 20 8
Opemaska	293	900	880	890 + 10 975 785
Orchan	315	720	675	690 - 5 720 315
Orenada	10	7½	7½	7½ 12 6
Osisko Lk	30	50	47½	50 + 2 57 35

P/R

PCE	285	21	18½	20	+1	125	10
Pallisar	40	38	38	38	-2	40	30
Pemol	18	54	56	56	56	158	102
Perm Porc	60	154	150	150		35	11
Param	235	14	12½	13	-½	35	11
Patino	84	990	950	950	-25	10	465
Patino	84	990	950	950	-25	10	465
Patino	84	990	950	950	-25	10	465
Patricia	174	13½	12	13	-½	17½	8
Paudash	714	12	9	10½	+2½	22	3½
Pax Int	42	42	48½	37	+5	50	17
Pearl River	202	34	34	34	37½	530	200
Peel C 1231	17½	16	17	17		25	13
Pennbec	100	6½	6	6	-½	20½	4½
Pennbec	100	6½	6	6	-½	20½	4½
Perron	30	10½	10½	10½	-1	14	10
Perron	30	10½	10½	10½	-1	14	10
Peru	21	210	165	210	+10	230	60
Pesca	21	205	200	205	+5	215	160
Phen Can	202	72	74	74	74	70	33
Pick	41	53	52	53	53	72	49
Pitt	8	49½	5	5	-1	8	3½
Place	74	60	57	57	-1	61	38½
Placer S	41	49½	48½	49½	+½	50	27½
Ponder	4	36	36	36	36	34½	24
Porc Pay	473	34	31	31½	+½	50	31
Porc Prime	660	8	7½	8	+½	15	4
Pow Rouyn	967	72	51	66	+11	72	38

Bank of Canada

Albino	5	520	510	520	+20	575	246
Praslin		595	580	595	+5	835	247
Provo	642	219	198	217	+13	244	171
Purdue	463	18½	16	18½	+13	18½	171
CHH	4	146	146	144	-4	175	122
GUMBER							
Ascot	87	8	7	15	+	175	1
Chiboug	31	15	15	15	-10	22	16
Cobalt	1	210	210	210	+	270	170
Indus	570	74	4	74	+4	470	191
Lith	104	400	380	390	+10	470	191
Manitou	160	18	13	16½	-1½	27	17
Mattag	14	16				20	17
Small	454	25	23½	25	+1	29	17
Sturgis Riv	62	34	33	32	+1	52	17
Queensston	107	12	13	13	12	14½	17
Queumont S	45	10%	9%	10½	+1	114	92½
Quento	1345	14½	12½	14	+2	60	96
Radcliff	174	44	41	42	+2	130	95
Reglan	992	125	108	118	+6	345	41
Rang Can	430	140	130	140	+	150	111
Rayrock	94	92	88	90	+	110	8
Reasin	110	9	8½	9½	-½	135	8
Reasins Crest	165	3½	3				
Reeves Mc	10	300	275	300	+	350	202
Renable R	8	190	190	190	-10	220	171
Repspar	496	13	11	12	+	23½	11
St. Algon	174	10½	9½	10½	+½	130	119
Rio Rup	10	6	6	6	+	10	11
Rix Athab	2612	22	20½	21	+½	33½	21
Rockwin	1911	47	42	44	+2½	47	2
Roth	225	10	8½	9½	+	30	11
Stuety Lk	92	64	59	59	-5	67	61
Ryanor	593	13½	12	12			
S-T							
St Law	23	230	216	220		250	161
St Lucie	19	19	16	17	+2	42	1
Salem	85	25	24	24	-1	48	2
San Antonio	153	25	22	25	+2	37	1

[illegible]

Fowag	10	12	13	14
Trans Can	167	144	130	+8
Transferr	219	20	20%	207
Fried	128	229	215	225
Friedbag	1171	2133	204	231
Fried Chib	438	14	11	11%
Fundra	8	93	93	-1%

U-Z

Union Min	20	26	25	26	+1%
Union Oil	32	15%	15%	15%	16%
Unisphere	58	20	19	19	-%

UNITED

U Athet	24	240	252	252	315
---------	----	-----	-----	-----	-----

[illegible]

1964 aura été la quatrième année d'expansion continue de l'économie canadienne depuis le début de 1961 qui marquait le creux du cycle. La caractéristique remarquable de cette période a été l'évolution stable de la croissance qui a conduit fin 1964 à la pleine exploitation de la capacité de toute une gamme d'industries et, à l'exception de certaines régions, à une utilisation des ressources de main d'œuvre voisine du plein emploi.

Phase finale

Le fait que les performances de l'économie ont été aussi brillantes en 1964 et que l'on prévoit encore une activité accrue pour les derniers mois de cette année devrait susciter une certaine circonspection dans l'évaluation des perspectives de 1965. Sans doute, du point de vue cyclique, l'analyse actuellement la plus plausible semble indiquer que l'économie est entrée dans la phase finale d'une expansion exceptionnel-

lement longue qui pourrait peut-être durer encore de 6 à 9 mois, mais qui serait suivie d'un plafonnement de l'activité économique, voire d'une correction vers la fin de 1965. Il convient, bien entendu, de relever que même si pareille évolution semble probable, plusieurs éléments, dont la politique gouvernementale, pourraient modifier le cours prévu des affaires.

Dans ces conditions, il est vraisemblable que la production, l'emploi et les revenus enregistrent des gains plus modestes en 1965. Selon les indications présentes, le principal stimulant demeure les investissements des entreprises (en particulier dans les secteurs des ressources naturelles, des entreprises manufacturières et du commerce). Les dépenses en machines et outillage de même que la construction non résidentielle pourraient augmenter de 7% à 8% l'an prochain. Un accroissement du même ordre est prévu pour les dépenses en biens et ser-

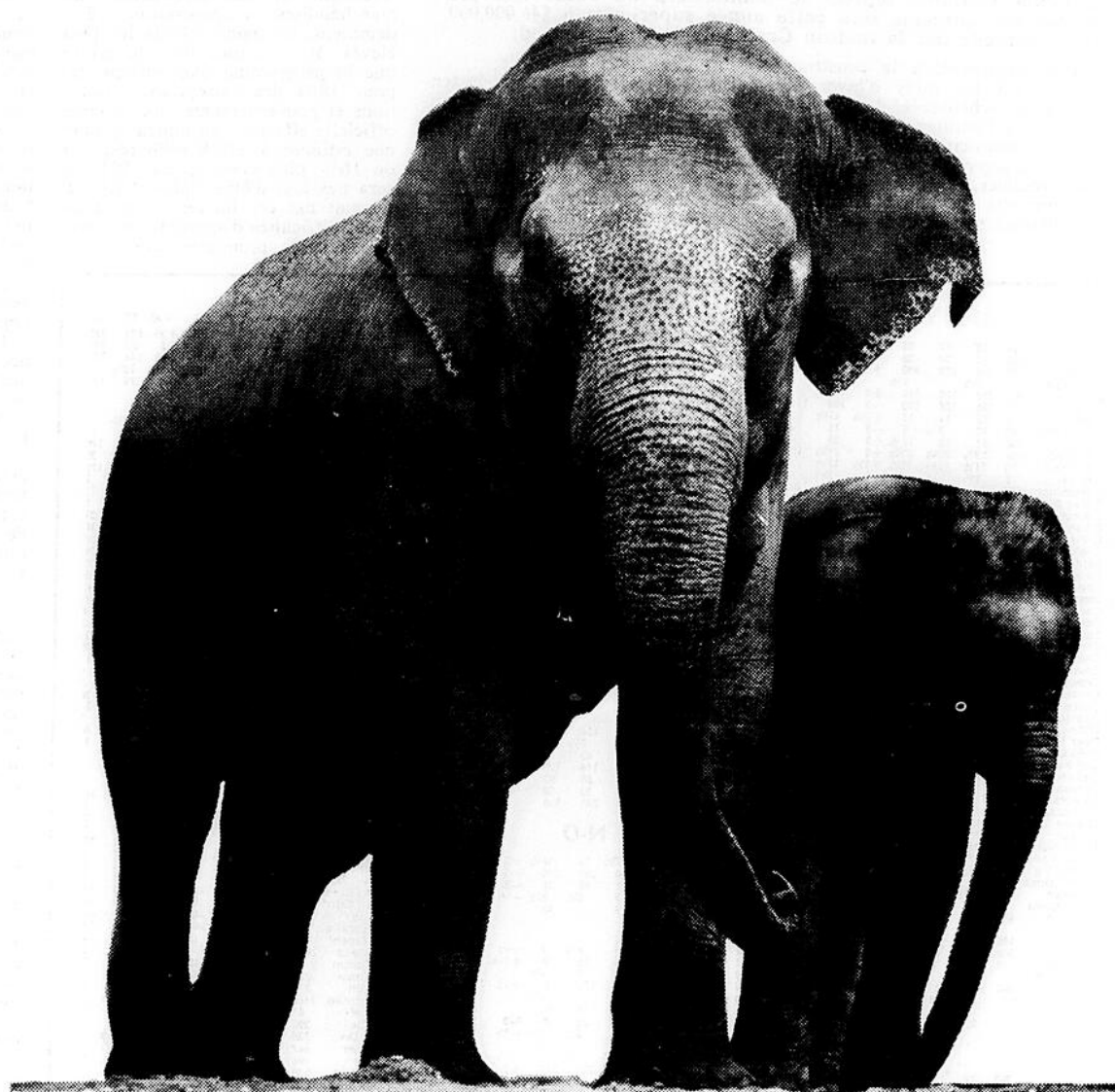
Les perspectives des exportations sont dominées par des courants contraires tant du point de vue des plus importants groupes de marchandises que des principaux marchés. Alors

que les ventes de bio seront probablement bien inférieures à celles de 1964, ce déclin devrait être compensé par des livraisons plus élevées de matières premières industrielles (en particulier de métaux de base) et de produits manufacturés. Par régions, ce sont les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, la Communauté Economique Européenne, qui offrent aux exportations canadiennes les perspectives les plus prometteuses d'une poursuite de leur croissance en 1965. En fait, les gains réalisés en ces pays, devraient contrebalancer d'éventuels fléchissements des ventes au Royaume-Uni et aux pays communistes.

On s'attend également à d'importants déplacements dans la structure des dépenses des consommateurs. Les achats de nouvelles voitures ayant enregistré une montée en flèche depuis le début de 1961 — avec pour conséquence une détente progressive de la demande de remplacement — pourraient plafonner l'an prochain. D'autre part, le taux élevé des logements terminés cette année permet d'entrevoir une nouvelle augmentation importante des dépenses en appareils électro-mé-

The Dollar

Bank of Canada—Rate for Gold Transactions—37.627187. Average for week ending Nov. 6, 1964.	Pound Sterling
	1 month 3/4c-1/4c disc.
	2 months 1/2c-1/4c disc.
	3 months 1/2c-1/4c disc.



**qu'est-ce qui est rouge et noir,
a des raies blanches
et peut tirer une tonne pour
quelques cents le mille?**

Une locomotive diesel du CN . . . puissance motrice
du moyen de transport le plus efficace qui soit.

Comment cette économie?

- (1) Elle roule sur sa propre voie.
- (2) Elle n'est guère gênée par les intempéries.
Ni la brume, ni la neige, ni les orages ne l'arrêtent.
- (3) Elle peut tirer plus de 100 wagons
avec une équipe de cinq hommes seulement.
- (4) Ses roues d'acier filent sur des rails d'acier,
sans plus de friction que les billes d'une coussinet.

Il existe bien d'autres raisons,

mais celles qui précèdent montrent comment une
locomotive diesel arrive à tirer une tonne
pour seulement quelques cents le mille.

Certes, les 250,000 tonnes de marchandises transportées
par le CN chaque jour ne le sont pas toutes à aussi bas prix.
Par exemple, il en coûte un peu plus pour transporter des éléphants.
Toutefois, quel que soit le genre de marchandises à expédier,
le CN offre le moyen le plus rapide d'économiser de l'argent.
Profitez des services du CN, dans les dix provinces du Canada,
sur plus de 25,000 milles de voie ferrée.
Remettez vos expéditions sur la bonne voie . . . la voie du CN.



moyen rapide et pratique d'expédition